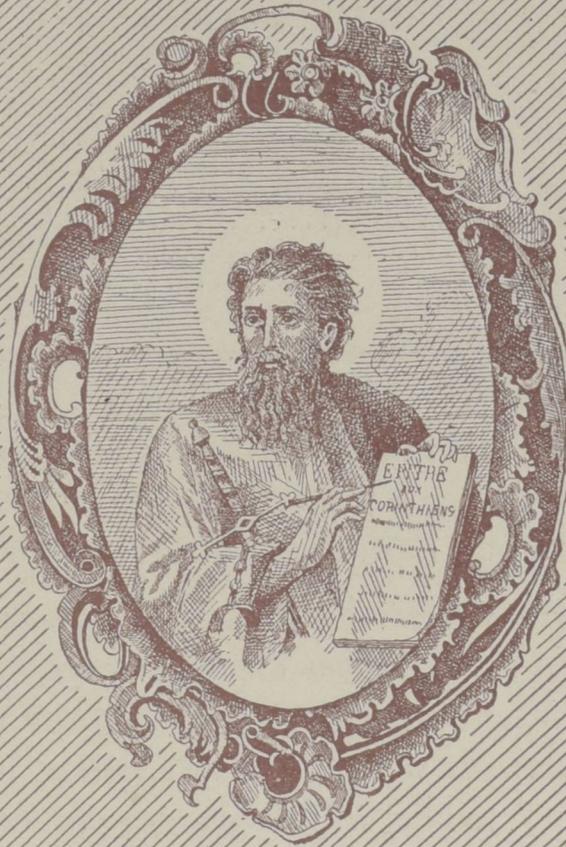


Vol 2, No. 9

L'APÔTRE

Québec, Mai 1921

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Mai 1921

TEXTE

| Page | | |
|------|--|---|
| 321 | — Le Mois de Marie..... | J.-ALBERT FOISY. |
| 323 | — La caravane passe..... | PIERRE L'ERMITE. |
| 324 | — La soupe de saint Pierre..... | LE VIEUX MÉNESTREL. |
| 327 | — Pour s'orienter dans la question juive..... | M. l'abbé ANTONIO HUOT (<i>La Semaine</i> <i>[ne religieuse.]</i>) |
| 334 | — L'imparfait du subjonctif..... | CLAIRE DURASSIER (<i>La Maison</i>) |
| 336 | — Une visite..... | FRANCIS-J. AUDET. |
| 339 | — Une vie séculaire..... | |
| 341 | — Éphémérides canadiennes : avril 1921..... | LE VIEUX DOCTEUR. |
| 346 | — La Machine humaine.— La grue et le bras..... | DR LE SOURD. |
| 347 | — Hydrothérapie.— Les bains..... | |
| 351 | — Memento de la tempérance..... | JEAN DES BLÉS. |
| 352 | — Tout doucement..... | H. C. |
| 353 | — Lampes à arc rotatif pour projecteurs..... | MARIE ROLLET. |
| 355 | — Art culinaire..... | |
| 357 | — Au coin du feu..... | ROSA. |
| 359 | — Le capitaine Robert..... | MILLICENT. |
| 360 | — A dire : Aux cheveux blancs (<i>poésie</i>)..... | MILLICENT. |
| | Idéal (<i>poésie</i>)..... | |

ILLUSTRATIONS

| | | |
|-----|---|----------------------------|
| 326 | — La paye..... | |
| 335 | — Jeune artiste..... | |
| 341 | — Sir Thomas White..... | |
| 342 | — S. G. Mgr Joseph Hallé..... | |
| 343 | — La cathédrale et l'évêché de S. G. Mgr Hallé, à Hearst..... | |
| 344 | — L'église de la Nativité, à Hochelaga..... | |
| 350 | — Les communiantes..... | Tableau de M. PAUL THOMAS. |
| 354 | — Loin du monde..... | |

“L'Apôtre” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “L'Apôtre” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “L'Apôtre” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “L'Apôtre” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “l'Apôtre” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, MAI 1921

No. 9

Le mois de Marie

LA Sainte Vierge tient, dans la vie de l'Eglise catholique, une place que pas une autre créature, quelle que soit sa sainteté ne possèdera jamais.

Elle est la mère du Sauveur, la seconde personne de la Sainte Trinité ; sa maternité auguste a eu pour principe l'opération mystérieuse du Saint Esprit et pendant toute sa vie Elle s'est attachée à son divin Fils et à son œuvre de rédemption avec tout l'amour dont une mère seule est capable.

C'est de son sang et de sa chair que le corps de Notre Seigneur a été formé ; c'est à sa direction que le Dieu Tout-Puissant a confié les premières années de son Fils unique et ce Fils, Dieu créateur de l'univers, comme le Père, a obéi pendant trente années à la voix de cette femme.

Aussi, après les jours douloureux de la passion, la Mère du Rédempteur est restée au milieu des apôtres. Pour eux, la présence de la mère, c'était un peu celle du Fils ; elle les soutenait, les consolait, les encourageait dans leur désolation.

Quand les jours de la Pentecôte furent révolus, quand les Apôtres se séparèrent pour aller, de par le monde, prêcher Jésus-Christ, mort et ressuscité, le Disciple bien-aimé, celui qui a pu entendre parler le cœur de Jésus, se chargea de la Mère auguste du divin Maître et la garda avec lui tant qu'Elle vécut.

*

* *

Aussi, la vénération des premiers chrétiens pour la mère de Dieu fut sans égale.

Tant qu'Elle vécut, Elle gardait pour tous les reflets de la divinité dont Elle avait été le tabernacle vivant.

Après sa mort, quand les anges eurent ravi à la terre la dépouille mortelle qui ne devait pas connaître la corruption du tombeau, parce qu'elle n'avait pas connu la tache du péché, son souvenir est resté vivace, et une dévotion, un culte spécial en son honneur, s'implanta dans l'Eglise naissante.

Quand les persécuteurs forçaient les chrétiens à vivre dans les catacombes, ils marquèrent leur amour et leur dévotion à la Vierge Marie en ornant les murs des salles de prières d'images nombreuses qui représentaient les différentes phases de sa vie.

Plus tard, quand l'Eglise de Dieu put se montrer au grand jour, des temples magnifiques s'élevèrent en son honneur et les plus grands artistes lui consacèrent les inspirations les plus sublimes de leur génie, pendant que les peuples faisaient monter vers Elle, les prières les plus ferventes.

*

* *

Avec les siècles, le culte envers la Sainte Vierge n'a fait que grandir. L'Eglise a encouragé cette dévotion d'une manière toute spéciale parce qu'elle était la plus féconde en grâces de choix.

Pour prouver son amour aux chrétiens, la Sainte Vierge a multiplié les miracles, les prodiges et les faveurs. Chaque fois que l'Eglise invitait les fidèles à adopter une pratique nouvelle de dévotion envers Elle, Elle s'empressait de manifester son affection par de nouvelles grâces.

Le scapulaire et le rosaire ont été pour la Sainte Vierge des occasions particulières de puiser

dans les trésors infinis des mérites de son Fils pour les répandre sur la terre en pluie de bénédictions.

Une des dévotions les plus répandues envers la Vierge Marie, aujourd'hui, c'est celle du mois de mai.

L'Eglise a voulu consacrer ce mois, un des plus beaux de l'année, à la Sainte Vierge et elle l'a enrichi d'indulgences de toutes sortes.

La Sainte Vierge a montré sa joie en profitant de ce mois pour répandre ses dons avec plus de prodigalité que jamais.

*

* *

De tous les pays du monde, le Canada français est un de ceux où la dévotion à Marie est le plus vivace.

Les fêtes de la Sainte Vierge sont observées avec une ferveur particulière et une fidélité parfaite.

Mais, de toutes les occasions de chanter les louanges de Marie et de demander son intercession, celle qui semble plaire le plus à notre population, c'est le mois de mai.

Dans toutes les églises, surtout dans les villes, des foules de plus en plus nombreuses accourent à son autel.

Là, cependant, où cette dévotion est la plus belle et la plus touchante, c'est à la campagne, dans les rangs éloignés de l'église.

Partout où l'esprit de foi de nos gens a planté une croix sur le bord de la route, chaque soir du mois de mai, les familles des environs se réunissent. Une personne, généralement la maîtresse d'école de l'arrondissement, lit le "mois de Marie," récite le chapelet et fait chanter par les enfants et les parents, un cantique.

Qu'elle doit être agréable à la mère de Dieu, cette prière simple et fervente qui s'élève du milieu des champs pour lui demander de bénir les travaux de ces laboureurs fatigués mais l'âme remplie de son amour.

Cette coutume est une des plus belles que nous ayons. De grâce, conservons-la. Que les croix du chemin soient le centre de ralliement des familles, pendant le mois de Marie. Ces quelques minutes de prière à la Mère de Dieu seraient une source inépuisable de faveurs spirituelles et temporelles.

*

* *

Le microbe du progrès moderne commence à pénétrer partout, nos campagnes s'automobilisent. On commence à croire que ces vieilles coutumes sont un peu ridicules et qu'elles n'ont plus leur raison d'être dans notre siècle de matérialisme et d'argent.

Prenons garde ! Tout ce progrès moderne ne sert qu'à détourner nos regards et nos cœurs des choses du ciel, pour les attacher aux choses de la terre.

Plus on se laisse gagner par les modes du jour que le grand peuple païen des Etats-Unis nous envoie, plus on abandonne les traditions de nos pères.

Ces traditions étaient toutes imprégnées d'une foi, naïve peut-être, mais robuste et génératrice d'énergie.

C'est cette foi inaltérable qui a permis à nos ancêtres de rester forts contre l'ennemi de la race, de la langue et de la religion. Ce sont ces traditions qui se sont élevées comme une barrière infranchissable entre nous et l'assimilation protestantisme.

Prenons garde ! Rappelons-nous que la protection de la Mère de Dieu vaut mieux, pour notre bien temporel comme spirituel que toutes les inventions modernes et qu'un peuple, un pays, une famille qui aiment la Vierge Marie ne sauraient périr, ni dans ce monde ni dans l'autre.

" C'est le mois de Marie,

" C'est le mois le plus beau."

J.-Albert FOISY.

BÉBÉ.— Dis, Monsieur, il y a beaucoup de lunes dans le ciel ?

LE MONSIEUR.— Pourquoi cela, mon petit ?

BÉBÉ.— Dame ! puisqu'il y en a une nouvelle chaque mois.

LE MONSIEUR.— N'importe ! il n'y a toujours qu'une seule lune.

BÉBÉ.— Alors... les vieilles, qu'est-ce qu'on en fait ?

LE MONSIEUR, réfléchissant.— Je ne sais pas.

BÉBÉ, cherchant aussi.— Moi, je sais... on les casse et avec les morceaux on fait des étoiles

La caravane passe

VOUS ne connaissez pas l'histoire de la "lapine" . . . ?

Eh bien ! je vais vous la raconter !
La "lapine", c'était une aimable, distinguée, sérieuse petite femme, mariée vers dix-huit ans à un jeune menuisier.

Ce garçon aimait son métier, son beau métier de bois, son métier propre, sain, parfumé comme les arbres, soyeux comme ses copeaux.

Sa femme aimait son intérieur.

Elle en fit un nid très doux, y mettant d'abord l'essentiel, puis ces petits riens qui sont comme le velouté d'un foyer, le rendent attachant . . . petits riens que l'homme remarque beaucoup, et dont il sait silencieusement gré à la compagne qui les trouva dans son cœur.

Et puis, et surtout, ils s'aimaient bien tous les deux . . . tout plein, et puis encore.

Dans la populeuse rue Ordener où ils habitaient, on les plaisanta aussitôt.

Ils entendirent . . . et continuèrent.

*
* *

Mais la première année, la jeune femme eut deux jumeaux.

Du coup, on jugea qu'ils exagéraient.

Dans leur maison de six étages, ce fut un ululement, mais teinté de commisération.

— Pauvre jeune ménage ! quelle catastrophe ! . . . Voilà qui vous fauche toute une vie !

Evidemment, elle ne savait pas, cette petite . . . ça sortait de chez les Sœurs . . . on ne lui avait pas fait son éducation . . .

Alors on résolut de la mettre au pas.

Le mari fut sermoné, le premier par la blanchisseuse d'en bas et la tripière du coin, copieuses et stériles matrones.

Le menuisier regarda la blanchisseuse, fixa la tripière, et quand elles eurent débité leur boniment, il leur dit d'une voix tranquille :

— De quoi vous mêlez-vous ? . . .

*
* *

Les femmes alors se rabattirent sur la jeune maman :

— Mais votre mari est un malheureux . . . ! un fou ! . . . il va vous tuer ! . . . Il faut vous montrer ! . . . Car, ma pauvre petite, si on ne se donne pas du bon temps les dix premières années de son mariage, quand s'en donnera-t-on ? . . . C'est maintenant qu'il faut vous faire offrir la belle robe et le beau chapeau et les théâtres, et les bains de mer. Les maris, c'est comme les chiens, ça se dresse. Regardez autour de vous : la couturière du premier ? . . . pas d'enfant ! . . . le dentiste du second . . . ? pas d'enfant ! . . . La modiste du troisième s'en est offert un, mais au bout de huit ans de mariage . . . Celle du quatrième en a eu un . . . il est mort. Elle reste les mains libres ! ! . . .

Ce fut un assaut, une ruée.

La jeune femme écoutait, un petit pli de dégoût aux lèvres, et, comme réponse, elle eut, l'année d'après, ce qu'ils désiraient tous les deux : une délicieuse petite fille qu'on appela Marie-Josèphe en souvenir du grand-père et de la grand'mère.

*
* *

Alors le scandale s'étendit bourdonneusement . . . Deux ans de mariage . . . trois enfants ! !

— C'est pas une femme . . . c'est une "lapine" ! . . . fiella la voisine du premier, une revendeuse à la toilette.

Le mot escalada aussitôt les cinq étages, dégringola dans les boutiques, s'étala sur les trottoirs . . .

Dans l'escalier, quand deux commères parlaient, on entendait couramment des phrases comme celles-ci :

— C'est la "lapine" qui descend . . . C'est "lapine" qui revient du marché . . .

— A ce qu'il paraît, ma chère, qu'il y en a un quatrième en route !

La "lapine" croisait le groupe, correcte, distante.

Et des petits rires, étouffés mais aigus, montaient vers elle, essayant de la piquer, de la mordre, de la déchirer, elle qui osait avoir des enfants ! . . .

Ces rires ne la touchaient pas . . .

Un Arabe eut dit : "Les chiennes aboient, la caravane passe."

*
* *

En réalité, ce fut bientôt une caravane.

A vingt-neuf ans, elle avait huit enfants, très vivants, toujours propres, bien habillés.

Alors la critique ne connut plus de bornes. Cette fécondité devenait un intolérable scandale... un défi jeté au bon sens.

Toutes les voisines sentirent monter en elles une poussée de fiel protestataire.

Et ce fiel, elles le mirent en commun.

S'il y avait dans l'escalier un plomb bouché ou un carreau cassé, c'était sans aucun doute, un des gosses de la "lapine"... Oh ! ces sales gosses !...

On tendit une ficelle devant leur porte.

A l'école, les *uniques* des autres cherchèrent à en démolir quelques-uns.

On fit une pétition au gérant de l'immeuble pour les jeter dehors.

Quand un de ces enfants avait une poussée de scarlatine ou une rougeole, la revendeuse clamait élégamment dans l'escalier :

— Parbleu... avec cette tripotée de... on aura un jour le choléra !...

Et lorsque, le dimanche, on les voyait bien sagement tous ensemble, partir à la grand-messe, ce qui était pour eux la poésie, le coin de bleu de la semaine, la grosse tripière glapissait sur le pas de sa porte :

— Voilà l'explication !... c'est les curés qui les nourrissent !...

Dans la circonstance, les curés, c'étaient les deux bras nerveux du travailleur et son brave patron de l'avenue de Clichy, un patriote, père de famille lui aussi, et qui avait dit au jeune papa :

— T'inquiète pas... le meilleur travail sera d'abord pour toi !

*

* *

Il y a de cela trente ans.

Pendant vingt-cinq ans, cette petite femme fut donc appelée couramment la "lapine".

Je dis vingt-cinq ans, et pas trente, *car la guerre est venue.*

Quand, à la voix du canon d'alarme, la Patrie en danger appela ses enfants..., du petit logement du menuisier du sixième qu'il avait loué, descendirent six garçons pour s'engager... six beaux gars qui s'étageaient de dix-sept à vingt-cinq ans...

Ils allaient défendre, avec les autres, les foyers stériles qui avaient haineusement baptisé leur mère de "lapine".

Trois ne revinrent pas.

Ils dorment là-bas sous la terre de la voie sacrée, leur sommeil de gloire.

Mais quand, douloureuse et fière infiniment, la mère en deuil passe, encadrée de ses survivants dont la poitrine est barrée de décorations, la tripière, la blanchisseuse, et toute l'inféconde séquelle en robe courte qui fréquente chez eux, les regardent en pensant : " *Tout de même, s'il n'y avait eu que nous pour barrer la route !...*

Et leur vieux mot "lapine" les soufflette au visage !...

Pierre L'ERMITE.

La soupe de saint Pierre

CONTE CANADIEN

[*Écrit pour l'Apôtre*]

Jean-Pierre Larose était un sacripant de la plus belle espèce.

Dans toute la Beauce on le connaissait et on le redoutait pour ses incessantes gredineries. Toujours en chemin, la pipe à la bouche, il s'en allait gouailleur, riant de tout, se moquant de ce qui était le plus respectable. Jureur, sacreur, maraudeur aussi, il n'avait pas son pareil pour dévaliser un poulailler ou pour effrayer les ménagères. En hiver il allait travailler dans les bois, en été il faisait quelques journées deci delà et le reste du temps il ne faisait rien sinon du tort à son prochain.

Bref c'était un chenapan et son compte de méfaits devait être passablement chargé au grand livre du paradis.

Pourtant il y avait à son actif quelques bonnes actions car il n'était pas méchant et même il avait bon cœur.

Une fois, entre autres, il avait fait un acte de charité presque héroïque :

Certain soir, harrassé et affamé après une longue et pénible marche en forêt, Jean-Pierre, très perplexe sur la façon dont il allait souper et s'abriter pour la nuit, ralentit le pas et se

mit à scruter les alentours. Son flair ne le trompait pas ; au bout de quelques instants il frappait à la porte d'une ferme isolée sur la lisière du bois et, arborant son sourire le plus engageant, tout en inspectant de l'œil l'intérieur rustique, il demandait à manger.

La fermière était seule au logis et semblait se soucier fort médiocrement de cet hôte inattendu auquel elle fit grise mine. Jean-Pierre, lui, sentait bien que, cette aubaine perdue, il lui faudrait pour ce soir suppléer au souper absent par un cran de plus serré à sa ceinture. Aussi usa-t-il de toutes ses ressources diplomatiques : il fut tour à tour insinuant, persuasif, poétique même, tant et si bien que l'hôtesse finit par lui apporter une bonne écuelle de soupe aux pois, fumante et embaumée, mais avec un geste si brusque qu'elle faillit lui échauder les doigts, et une mine qui signifiait :

— Voilà pour que vous me laissiez la paix, mais n'y revenez plus, vous n'aurez plus rien.

Et elle referma la porte qu'elle verrouilla à l'intérieur.

Jean-Pierre avait atteint son but et se souciait peu de l'humeur de la fermière. Il s'éloigna en surveillant son écuelle pour que pas une goutte ne se perdit et s'assit tout doucement au pied d'un gros arbre. Au moment où il allait commencer son festin, il se sentit touché à l'épaule et, en se retournant aperçut un mendiant qui le regardait. C'était un vieillard un peu vouté, à la physionomie rude et encadrée d'une barbe grisonnante.

— J'ai faim, dit-il.

— Vous n'êtes pas le seul, l'ami ; mais si vous voulez l'adresse de mon restaurant...

— J'ai faim...

Le vieux mendiant regardait toujours Jean-Pierre Larose fixement et dans ses yeux se lisait comme une supplication très douce et, tout à la fois une autorité imposante, impossible à discuter.

Malgré son appétit, le vagabond se sentit comme subjugué et donna sa soupe au vieillard qui l'avalait, remercia d'un sourire et disparut. Larose, alors se gratta l'oreille. Que faire ? Retourner à la ferme pour avoir une autre assiette de soupe ? Il n'y fallait pas songer.

Ma foi, tant pis... qui dort dîne, et notre gars, fatigué de la longue route s'étendit dans l'herbe.

.....
— Où suis-je ? fit-il tout à coup ? Et il étendait les bras à droite, à gauche, en avant, en arrière, sans rien atteindre. Au-dessus et autour de lui, il ne voyait que l'immensité bleue. En bas la forêt se voyait encore mais, à mesure qu'il montait, elle diminuait davantage.

Bientôt il vit d'autres formes monter de tous côtés comme lui et il se trouva peu après, au milieu d'une foule compacte, devant une grande porte riche et brillante.

Chacun des nouveaux venus passait, tour à tour par une étroite ouverture par où lorsqu'elle était ouverte, notre homme apercevait de vastes galeries, d'une richesse inimaginable, des parvis radieux ineffablement où des anges blancs, des bienheureux souriants cheminaient en foule.

Lorsque vint le tour de Larose il franchit hardiment le seuil, prêt à lancer quelque-une de ses plaisanteries familières.

Mais les paroles se figèrent sur ses lèvres. Auprès de l'entrée, examinant les arrivants au milieu d'anges qui écrivaient dans de gros livres, se tenait, muni de ses clés, saint Pierre, le portier du ciel. Du premier coup d'œil, le nouveau venu reconnut en ce majestueux portier, le vieillard qui lui avait mangé sa soupe. Il vit bien pourtant, à la façon dont on le regardait, qu'il n'était pas reconnu lui-même.

— Votre nom ?

— Larose.

— Votre prénom ?

— Jean-Pierre.

Ici saint Pierre se dérida et regarda avec plus d'intérêt.

— De quel droit vous présentez-vous ici ?

— A vous dire vrai, je n'en sais trop rien. J'ai suivi la foule, mais, puisque j'ai commencé, j'avoue que j'aimerais bien entrer tout à fait et m'établir par ici.

— Doucement, voyons d'abord votre compte.

Sur un signe, un grand ange feuilleta rapidement un registre énorme et, arrivé à la page, eut une moue apitoyée.

— Vous vous êtes trompé de route, mon bonhomme, avec un casier pareil, vous avez de l'aplomb de vous présenter ici.

— !!!

— Et à la page des bonnes actions votre crédit est bien faible.

— Ah, pardon, Votre Honneur, éclata Jean-Pierre, qui se piquait de posséder les usages judiciaires et de fréquenter la magistrature ; c'est pas correct, car on a oublié d'entrer la soupe aux pois que je vous ai donnée, car je vous reconnais bien, allez ! J'avais bien faim, pourtant !... Et vous l'avez avalée jusqu'à la dernière goutte...

Saint Pierre alors sourit tout à fait.

C'est moi, fit-il, j'ai voulu t'éprouver car tu portais mon nom et je veillais sur toi. Tu t'es bien tiré de l'épreuve, tu peux passer, mais avoue, tout de même, que le paradis pour une assiette de soupe, ce n'est pas cher...

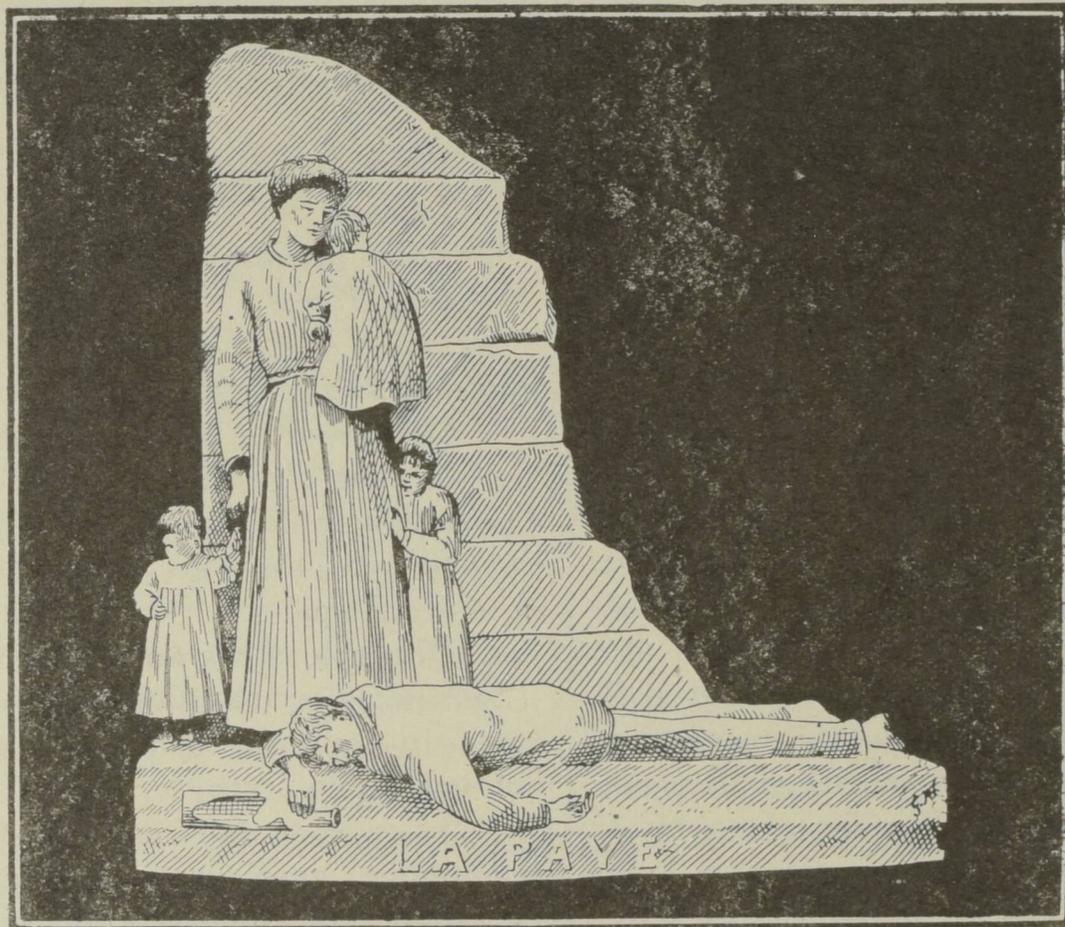
Jean-Pierre allait répondre lorsqu'un rayon de soleil frappant ses yeux l'éveilla. Toujours étendu au pied de son arbre, à côté de son écuelle de soupe encore pleine il secoua ses membres engourdis par le froid de la nuit, mangea sa soupe froide et reprit sa route. Mais son rêve le tracassa, et il s'est promis de se présenter à la porte du paradis avec une bonne assiette de soupe aux pois.

LE VIEUX MÉNESTREL.

CHATIMENT D'UN VOLEUR.

Du temps de Charlemagne vivait un habile fondeur qui fit une excellente cloche. L'empereur l'ayant entendue fut saisi d'admiration. Le fondeur lui promit d'en faire une beaucoup plus belle, si, au lieu d'étain, le prince lui donnait cent livres d'argent. La somme lui fut aussitôt comptée ; mais ce méchant homme mit de l'étain au lieu d'argent, et en peu de temps présenta une nouvelle cloche à Charlemagne. Elle plut au prince, qui ordonna d'y mettre le battant et de la monter au clocher. Le gardien de l'église et les autres chapelains s'efforcèrent de la sonner, mais en vain. Ce que voyant, le fondeur prend la corde fixée au battant, et se met à la tirer. Mais voilà que le battant se détache, lui tombe sur la tête et le tue. On retrouve l'argent, et Charlemagne le fait distribuer aux plus pauvres de ses officiers.

“ Bien mal acquis ne profite pas. ” Vrai au temps de Charlemagne, ce proverbe ne l'est pas moins aujourd'hui.



Le triste spectacle qui se déroule en trop de familles le jour de paye, dans les endroits où les malheureux ouvriers rencontrent des “occasions” en revenant de l'atelier à la maison.

Pour s'orienter dans la question juive

I. — LE FAIT JUIF

La question juive ne meurt pas. Depuis la tragédie du Calvaire, en effet, l'historien et le philosophe, et souvent l'homme de gouvernement, aussi bien dans l'Église que dans l'État, ont eu à l'expliquer ou à la résoudre. Ouvrez l'histoire des États de l'Église, l'histoire de France, l'histoire de l'Autriche, de la Hongrie, de la Pologne, etc., vous y trouverez des pages entières consacrées à l'exposé du fait juif, de ses développements, et de la législation à laquelle il a donné lieu.

Nous avons tâché d'exposer ainsi le fait juif dans les colonnes de l'*Action Sociale*, il y a une dizaine d'années : "Voici un peuple conquis depuis vingt siècles ; à qui manque la plus grande source de vitalité nationale, le culte de ses pères ; qui a perdu l'ombre même de son organisation politique ; qui traîne de pays en pays les débris d'une race vaincue, bafouée, souvent persécutée ; troupeau sans pasteurs, véritable horde d'émigrants perpétuels : — qui vit toujours. Les Romains, qui ont vaincu les Juifs, sont disparus ; les Babyloniens, qui ont longtemps gardé en captivité l'ancien peuple de Dieu, ne nous intéressent plus que par les ruines de leur civilisation ; — et Israël vit toujours. . . Dépouillez un peuple de toutes ses forces de conservation nationale, et dispersez-le à travers le monde. D'après toutes les lois connues de l'histoire, ce peuple doit mourir. Or, non seulement le peuple juif, dispersé à travers le monde depuis l'an 70, n'est pas mort, mais il donne encore maintes preuves d'une vitalité puissante", à tel point qu'en 1919, deux mille ans après la dispersion du peuple d'Israël, la question juive s'est dressée grave et menaçante aux yeux des plénipotentiaires des grandes nations du monde.

Le fait juif est donc encore aujourd'hui saisissant d'actualité.

Pourquoi la souveraine sagesse de Dieu a-t-elle voulu que la race juive résistât victorieusement à l'action de tous les éléments de dissolution nationale ?

Bossuet répond ainsi à cette question, dans son *Discours sur l'Histoire universelle* (ch. XX) : "En conservant les Juifs, Dieu nous tient en attente de ce qu'il veut faire encore des malheureux restes d'un peuple autrefois si favorisé. Cependant leur endurcissement sert au salut des Gentils et leur donne cet avantage de trouver, en des mains non suspectes, les Écritures qui ont prédit Jésus-Christ et ses mystères". Et Pascal, résumant cette doctrine en une phrase nerveuse, écrit dans ses *Pensées* : "Si les Juifs eussent été convertis par Jésus-Christ, nous n'aurions plus que des témoins suspects ; et, s'ils avaient été exterminés, nous n'en aurions plus du tout".

Voici comment ces deux grands penseurs chrétiens expliquent le mystère de la survivance juive. Dieu a donc voulu que les Juifs, ennemis-nés de Jésus-Christ, restassent sur la terre, jusqu'à la fin des temps, pour rendre à Jésus-Christ lui-même un témoignage que les ennemis de l'Église catholique ne pussent répudier, en proclamant, à la face du monde entier, l'authenticité et la véracité des prophéties annonçant le Messie. Saint Augustin avait écrit, dans sa *Cité de Dieu* (liv. VII, Ch. 32) : "Le peuple hébraïque a été dispersé parmi les nations afin de servir de témoin aux Écritures qui annonçaient le salut de Jésus-Christ". Et, au livre XVIII du même ouvrage, le grand évêque d'Hippone développe ainsi sa pensée : "Par leurs propres Écritures les Juifs nous rendent ce témoignage, que nous n'avons pas inventé les prophéties qui parlent de Jésus-Christ. . . Si, avec ce témoignage des Écritures, ils demeuraient dans leur pays, sans être dispersés partout, l'Église, qui est dispersée dans le monde entier, ne les pourrait avoir, de tous côtés, pour témoins des prophéties qui regardent Jésus-Christ". Par là, ajoute saint Augustin, dans son *Sermon sur le psaume LVI* : "des ennemis nous fournissent eux-mêmes des armes pour réfuter d'autres ennemis".

Ainsi placé dans la grande lumière de la philosophie catholique, le fait juif apparaît tout de suite comme une manifestation merveilleuse de la toute-puissance et de la souveraine sagesse de Dieu.

Malheureusement, le fait juif ne se présente pas que de cette grandiose et consolante façon aux peuples chrétiens. Quelle que puisse être, en effet, l'indifférence religieuse d'un grand

nombre de Juifs modernes, comme celle de la majorité des Juifs américains, par exemple, il reste que l'action mondiale des Juifs est généralement antichrétienne ; et ce n'est pas sans raison, certes, que l'Église, tout en priant charitablement pour leur conversion, le jour du Vendredi-Saint, les appelle *perfides* ; *Oremus et pro perfidis Judaeis* . . . L'Église ne veut pas sans doute nous faire entendre par là que tous les Juifs sont perfides ; mais le mot *Juifs* n'en désigne pas moins ici ce "peuple misérable" selon les propres expressions du pape Clément IV dans sa lettre à l'archevêque de Tarragone (juillet 1267), qui a "renié avec méchanceté Notre-Seigneur, qui, né de la race de David selon la chair, comme Il l'avait promis dans les Saintes Écritures par les prophètes, était leur frère et était venu les appeler à l'héritage éternel". Le mot *perfides* s'applique aussi avec justesse à tous les Juifs qui se nourrissent encore des enseignements du Talmud, "livre très considéré chez eux, livre dépassant de beaucoup le texte de la Bible et où se trouvent des blasphèmes contre Dieu, contre son Christ et contre la Bienheureuse Vierge, des fables incompréhensibles, des erreurs abusives et des insanités inouïes" (Lettre du pape Innocent IV à Louis IX, roi de France, VII des Ides de mai 1243). *Perfides* encore, ces innombrables Juifs qui ont ourdi, dans le cours des siècles, toutes ces odieuses machinations contre la législation chrétienne des États catholiques, comme la France, l'Autriche et la Pologne, en particulier. (Rappelons-nous les luttes fameuses du vaillant Lueger contre les Juifs maîtres de Vienne et persécuteurs des Chrétiens, à la fin du XIXe siècle !). *Perfides*, les Juifs fondateurs du journal socialiste, révolutionnaire et défaitiste, l'*Humanité* de Paris (les Bruhl, les Braham, les Dreyfus, les Blum, les Cazewitz, les Herr, les Sachs, etc.) *Perfides*, ces Juifs directeurs de la grande association israélite des États-Unis, le B'nai Brith, qui, à une séance solennelle de la loge maçonnique de la Louisiane tenue à la Nouvelle-Orléans, en 1907, s'empressèrent de saluer publiquement le grand maître de la franc-maçonnerie louisianaise, en lui disant : *Nous combattons les mêmes combats*. *Perfides*, ces millionnaires de la Haute Banque Juive américaine, frères et associés des Juifs de la Haute Banque d'Allemagne qui fournissaient d'abondants capitaux aux bolchevistes juifs de Russie, pour

sauver l'Allemagne et la bourgeoisie juive de Francfort, en pleine guerre mondiale. *Perfides* les Cornelius Herz et autres Juifs de l'affaire du Panama et de l'affaire Dreyfus. *Perfides*, les nombreux scribes juifs qui dans d'innombrables journaux, sèment la haine du nom chrétien et font germer les révolutions et les guerres dans l'espoir d'un gain infâme, selon le cynique aveu du professeur Sombart : "Les guerres sont les moissons des Juifs, et les révolutions aussi". *Perfides*, les docteurs juifs du socialisme mondial, les Karl Marx et les Lasalle. *Perfides*, tous ces Juifs audacieux qui, pendant la grande guerre, se sont acharnés à salir la réputation de la Pologne catholique, faisant de quelques rixes provoquées par la rapacité des Juifs eux-mêmes des *progroms* sanglants et inhumains qui auraient été le fait de la cruauté des Polonais. *Perfides* et barbares, ces chefs israélites du bolchevisme russe, les Lénine et les Trotsky (*alias* Bernheim), et tous ces juifs qui sont leur affidés, les Lilina (*alias* Sniggissen), les Paufler, les Gelfmann, les Gaufmann, les Lenine, les Rosenthal, les Goldbarck, les Raskine, les Weltmann, les Koutchner, les Zarkh, etc., etc. (Sur les huit membres du Commissariat de l'Assistance Sociale des Soviets, sept sont des Juifs, et il y a un Allemand.)

Voilà le fait juif, tel qu'il se présente encore, en 1921, à l'attention de tous les peuples chrétiens.

II.— LE SIONISME

Le rêve sioniste est enraciné dans l'âme juive depuis la dispersion de l'an 70, qui suivit la prise de Jérusalem par les armées de Vespasien commandées par son fils Titus ; et l'histoire nous apprend que, dès l'année 133, l'israélite Bar-Kocheba (le fils de l'Étoile) tenta de soulever les Juifs de Palestine contre Rome dans l'espoir de restaurer l'indépendance de la nation juive et de lui rendre la terre de ses pères. On sait que l'échec de cette tentative amena "l'interdiction formelle, faite à tout Juif, de s'établir sur l'emplacement de la cité de David, devenue colonie romaine". L'impérialisme était devenu l'instrument aveugle de la justice de Dieu, annoncée par Notre-Seigneur lui-même : "Ils tomberont sous le tranchant du glaive, ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gen-

tils, jusqu'à ce que les temps des Gentils soient accomplis" (S. Luc, XXI, 24).

L'espoir séculaire d'une restauration juive en Palestine s'est toujours puissamment alimenté à la source de l'Ancien Testament, et tout particulièrement au texte fameux d'Ezéchiel (ch. XXVIII, 25-26) : *Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis cœram Gentibus : et habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob. Et habitabunt in ea securi : et ædificabunt domos, et plantabunt vineas, et habitabunt confidenter, cum fecero judicia in omnibus, qui adversantur eis per circuitum : et scient quia ego Dominus Deus eorum.* "Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Quand j'aurai rassemblé la maison d'Israël du sein des peuples où elle est dispersée, je serai honoré en elle devant les Gentils ; et (ses fils) habiteront leur patrie, que j'ai donnée à mon serviteur Jacob. Et ils vivront en sécurité : et ils bâtiront des maisons, et ils planteront des vignes, et ils demeureront là en toute confiance parce que j'aurai fait justice de tous ceux qui leur sont hostiles partout ; et ils sauront que je suis leur Seigneur Dieu".

Saint Paul devait écrire plus tard (Rom. XI, 25-26) : "Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux ; c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la masse des Gentils soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : *Le libérateur viendra de Sion, et il éloignera de Jacob toute impiété, et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'aurai ôté leurs péchés.*" Et, au verset 29 du même chapitre, l'Apôtre ajoute : "Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance".

Rapprochant ces paroles de saint Paul du texte évangélique cité plus haut, Bossuet écrit : "Il faut remarquer ce dernier mot (de Notre-Seigneur) : *jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis.* Il y a un temps des nations, un temps que les gentils doivent persécuter l'Église, un temps qu'ils y doivent entrer. Après ce temps, les juifs que les nations devaient jusque-là fouler aux pieds reviendront. Et après que la plénitude des gentils sera entrée, tout Israël, tout ce qui en restera, sera sauvé".

C'est l'opinion de tous les interprètes les plus autorisés des Écritures. "D'après eux,

lorsque les peuples non israélites auront parcouru les divers stades que leur assignent les décrets divins, quand la plénitude des nations sera entrée dans l'Église ou aura reçu l'annonce de l'Évangile, la miséricorde de Dieu se retournera vers les restes d'Israël, les rassemblera et les ramènera à la vraie foi. Jérusalem cessera alors d'être sous la domination des nations et reviendra la capitale d'Israël."

Les "temps des nations" sont-ils "accomplis" ? Et le sionisme, que nous voyons en ce moment se développer sous nos yeux, prépare-t-il réellement la conversion finale du peuple juif ?

Tout en nous gardant bien de nous aventurer sur le terrain des prédictions, nous nous permettrons cependant de dire quelques mots du caractère de cette restauration juive qui vient de commencer en Palestine.

Et, tout d'abord, sommes-nous en face d'une restauration juive ou d'une conquête anglaise ? Le "mandat" accordé à l'Angleterre sur la Palestine par le traité de Sèvres pourrait bien finir par avoir la longueur et la largeur de l'Empire britannique. Si l'on en juge par les règlements édictés récemment par le Haut Commissaire sir Herbert Samuel, juif anglais, la Palestine a plutôt l'air d'une colonie britannique à face juive. Voici quelques articles de ces règlements :

"Art. 1.—L'entrée en Palestine, pour fin de résidence soit permanente soit temporaire, devra être réglementée de temps en temps par le Haut Commissaire, selon les conditions et les besoins du pays.

"Art. 2.—Le Haut Commissaire pourra nommer un directeur de l'immigration et d'autres officiers d'immigration avec la mission de contrôler l'entrée de toutes personnes en Palestine...

"Art. 5.—Le directeur du service d'immigration devra refuser l'entrée de la Palestine à quiconque n'aura pas satisfait aux conditions suivantes : "a) — Il devra avoir en sa possession un passeport ou un permis endossé ou visé par un Bureau britannique des Passeports ou par un Consul britannique ou tout autre fonctionnaire autorisé à accorder un visa ou un permis au nom du Gouvernement de Sa Majesté..."

"Art. 7.—Le Haut Commissaire pourra dans certains cas, décréter la déportation de

toute personne qui ne sera pas devenue citoyen de la Palestine cinq ans après son entrée dans le pays ; il pourra aussi, par le même décret, forcer cette personne à quitter la Palestine et à être bannie pour toujours ”.

D'ailleurs, cette réglementation édictée par sir Herbert Samuel est conforme aux termes du “ mandat ” accordé à l'Angleterre par le traité de Sèvres. D'après les termes du traité, en effet, la puissance mandataire a “ tous les pouvoirs inhérents à un État souverain ” : administration, réglementation du commerce, impôts, droits de navigation, relations extérieures, etc. A noter aussi que l'Angleterre garde la responsabilité de la protection et de l'entretien des Lieux Saints. L'organisation des tribunaux dépend aussi de l'Angleterre.

Toute l'autonomie juive en Palestine se réduit à la reconnaissance par l'Angleterre d'une Commission d'aviseurs qui s'appelle l' “ Organisation sioniste ” et qui pourra coopérer à l'administration du pays, en ce qui touche particulièrement aux questions économiques et sociales.

Les trois langues officielles de la Palestine sont l'anglais, l'hébreu et l'arabe. On a jalousement écarté de cette reconnaissance officielle la langue de la France, protectrice séculaire des Lieux Saints. Cet acte d'étroitesse n'honore pas l'Angleterre.

Il va sans dire que les nationalistes juifs sont loin d'être satisfaits de cette restauration juive à l'anglaise ; et il est assez piquant de voir le *Jewish Chronicle* de Londres, l'organe de tous ces juifs d'Angleterre qui se sont fait les bailleurs de fonds du sionisme, critiquer, dans son numéro du 3 février 1921, les termes du mandat britannique sur la Palestine et déclarer qu'ils constituent un “ lamentable échec ” en ce qui regarde le rôle laissé aux Juifs dans la “ régénération de la Palestine ”. La conclusion de l'article du *Jewish Chronicle* se lit ainsi : “ Bien que les termes du mandat contiennent la reconnaissance de la nationalité juive, — reconnaissance publique du droit qu'ont les Juifs de posséder un foyer national en Palestine, — il n'y a rien qui concède d'une façon suffisamment claire les gages de sécurité que réclament avec raison les Juifs nationalistes pour la formation et le maintien de leur status national juif en Palestine ”. Un autre organe israélite, le *Peuple Juif*, publié en France, se plaint

de son côté, des maigres concessions du mandat palestinien : “ Qu'avons-nous obtenu, en définitive ? La possibilité de créer un foyer national en Palestine. D'où l'on peut déduire qu'on se réserve la même possibilité de nous envoyer nous faire... progromer ailleurs si nous ne réussissons pas, ce qui ne serait, d'ailleurs, que justice ”.

L'Angleterre n'a donc pas réussi à contenter les Juifs avec son mandat palestinien à façade israélite. Il est inutile de démontrer, d'autre part, qu'elle a réussi à mécontenter sérieusement la France. Et nous n'en voulons pour preuve que ces paroles du cardinal Dubois, prononcées devant la Société normande de Géographie, à Rouen, le 28 mai 1920 ; “ La question sioniste est plus grave et plus complexe qu'on ne le soupçonne généralement. Il semble qu'il s'agisse ici d'une manœuvre politique et économique, bien plus que d'une tentative désintéressée de reconstitution nationale. Que veut-on faire ? On entend parfois formuler à cet égard d'étranges propositions : *Parfaitement*, dit-on. *La Palestine aux Juifs, comme la France aux Français et la Belgique aux Belges. Rien de plus juste.* Ce serait juste si les faits n'y contredisaient. Le peuple juif a perdu son autonomie depuis près de deux mille ans. Ceux qui sont demeurés au pays, fidèles à leur culte ou convertis au christianisme ou passés à l'islamisme, y ont vécu mêlés à d'autres citoyens, Arabes chrétiens ou musulmans. Ces Juifs-là sont chez eux en Palestine. Les autres dispersés dans toutes les parties du monde, y ont acquis une nationalité nouvelle ; ils sont Français, Anglais, Russes, Autrichiens, etc. Aucun n'est juif — tout simplement. Et s'il suffisait de ce titre — exclusivement religieux — pour fonder en justice les revendications du sionisme, ne serait-ce pas traiter la religion juive — et elle seule — en privilégiée ? Peut-être l'opinion d'un rabbin aura-t-elle plus de poids que celle d'un cardinal ? Eh bien ! je verse au dossier de cette affaire celle du grand rabbin de Jérusalem, qui, le 1er janvier dernier me déclarait publiquement et tout net qu'il était antisioniste ”.

Comme question de fait, il nous paraît bien que le mouvement sioniste actuel ne profitera qu'à certaines colonies juives, — les plus misérables, — de la Russie et de l'Asie, qui émigrent en ce moment par petits paquets en Palestine,

et qu'aux intérêts britanniques. Il convient donc d'attendre les événements avant de saluer dans cette maigre restauration juive l'annonce de la fin des temps.(1)

III.— COMMENT RÉSISTER A L'ACTION JUIVE

Pour lutter efficacement, il est nécessaire de connaître la nature du danger contre lequel on a à combattre. Les coups portés à l'aveuglément sont des coups dans l'eau.

Or, si l'on veut bien comprendre ce que l'on est convenu d'appeler le " péril juif ", il importe tout d'abord de connaître l'état actuel de la question juive. Nous ne sommes plus au temps des Ghettos. Le Juif n'est plus un isolé dans la société chrétienne ; il est partout, dans le peuple et dans l'aristocratie, dans les œuvres révolutionnaires et dans les œuvres philanthropiques, dans la petite feuille *yiddish* et dans le grand journal, dans les monts-de-piété et dans la haute banque, dans les ligues nationalistes israélites et dans les parlements, dans les assemblées talmudiques et dans les conseils municipaux. Le Juif errant est devenu le Juif conquérant : le banquier judéo-américain Baruch fût l'un des grands conseillers du président Wilson, à la Conférence de la Paix ; Brandeis est le premier israélite qui soit monté sur le banc de la Cour Suprême des Etats-Unis, où il siège en ce moment ; et le Juif Rufus Isaac (lord Reading) est vice-roi des Indes, après avoir été juge en chef de la Cour Suprême d'Angleterre. Dans le domaine de la haute finance internationale, il suffit de nommer les Rothschild, les Hirsch, les Montaigu, les Kuhn, les Loeb, les Schiff (décédé il y a quelques semaines à New-York), les Dreyfus, les Bleichroeder, les Ballin, les Mendelsohn-Bartholdy, les Baruch, etc., chefs de grandes institutions financières en Angleterre, en France, aux États-Unis, en Italie et en Allemagne, pour embrasser d'un coup d'œil le champ d'influence de la finance juive. Et quand on s'arrête à penser que, de nos jours, bien des journaux sont à vendre au plus offrant, il est assez facile de comprendre à quelle puissance est due l'organisation de campagnes de presse mondiales comme celle qui

s'est faite en faveur de Dreyfus, en 1900, et comme celle qui se fait, en ce moment, pour dénoncer " l'impérialisme " de la France, *apparamment*, et pour sauver les banquiers judéo-allemands de l' " Alliance de Francfort " et leurs associés internationaux *en réalité*.

En définitive, c'est donc en maniant la presse, ce levier qui soulève l'opinion, que les Juifs conquérants des temps modernes cherchent à établir leur emprise sur la société chrétienne. C'est ainsi qu'ils ont régné à Vienne, l'une des grandes capitales catholiques du monde, pendant de longues années, grâce surtout à la *Newie Frei Presse*, journal quotidien dont ils s'étaient rendus maîtres et dont ils ont peut-être encore aujourd'hui le contrôle. A New-York, l'un des centres juifs les plus considérables et les plus rayonnants de l'univers, la famille israélite des Pulitzer se passe le grand quotidien, le *World*, de père en fils.

N'oublions pas que c'est de la puissante colonie juive de New-York qu'est parti, pendant la grande guerre, l'appel à Sa Sainteté Benoît XV en faveur des Juifs " persécutés " dans " divers pays belligérants " et dénonçant particulièrement la Pologne au Souverain Pontife. (Lettre de l'*American Jewish Committee* de New-York au Pape Benoît XV, 30 décembre 1915). Rappelons-nous aussi l'exploitation que la presse juive mondiale ne manqua point de faire de la réponse du Cardinal Gasparri (Lettre du cardinal Gasparri à M. Louis Marshall, président, et aux membres du Comité exécutif de l'*American Jewish Committee* de New-York, 9 février 1916). " La réponse du Saint-Siège, déclarèrent alors certains journaux israélites des États-Unis, constitue une encyclique et a été suivie d'instructions adressées au clergé catholique en Pologne, l'exhortant à faire tous ses efforts pour mettre fin à ces persécutions." Or, voici le texte même des deux principaux paragraphes de la lettre du cardinal Gasparri au comité juif de New-York :

" Le Souverain Pontife n'est pas en état de se prononcer sur les faits particuliers rapportés dans le mémorandum joint à votre lettre, mais, en principe, comme chef de l'Église catholique, laquelle, fidèle à sa divine doctrine et à ses plus glorieuses traditions, considère tous les hommes comme frères, et leur enseigne à s'aimer les uns les autres, il ne cesse d'inculquer l'observation, entre indivi-

(1) On sait que la garde des Lieux Saints a été confiée à une Commission britannique, sous le contrôle de la Société des Nations.

“ dus comme entre peuples, des principes de droit naturel et d'en réprover toute violation.

“ Ce droit doit être observé et respecté à l'égard des enfants d'Israël comme à l'égard de tous les hommes, car il ne serait pas conforme à la justice et à la religion elle-même d'y déroger pour le seul motif de la divergence des confessions religieuses. Bien plus, dans son cœur de père, meurtri par le spectacle de l'horrible guerre actuelle, le Souverain Pontife sent, en ce moment, plus douloureusement que jamais, la nécessité pour tous les hommes de se ressouvenir qu'ils sont frères et que leur salut est dans leur retour à la loi d'amour, qui est la loi de l'Évangile”.

Et c'est là toute la substance de la lettre “encyclique” de Sa Sainteté Benoît XV aux Juifs de New-York ! Mais les commentaires faux ou tendancieux de nombreux journaux juifs avaient réussi à créer l'opinion, en plusieurs milieux, que le Pape prenait à son compte les dénonciations des Juifs contre la Pologne catholique “ persécutrice ”.

“ C'est par la presse qu'on se rend maître de l'opinion des peuples ” disent les fameux *Protocols des Sages de Sion*, que des écrivains sérieux regardent comme “ une partie notable des procès verbaux des vingt-quatre séances tenues au premier Congrès sioniste, à Bâle, en 1897 ” (cf. *l'Action française*, Paris, 16 février 1921) et comme résumant “ le plan de domination mondiale élaboré par la race juive depuis sa dispersion ”. Que ces *Protocols* soient authentiques ou non,— question que nous ne sommes pas en mesure de traiter et que nous laissons à l'étude de plus savants que nous,— ce livre contient de nombreuses observations sur l'action juive contemporaine, en Russie, par exemple, qui s'appuient fortement sur des faits indiscutables. Sans attacher donc une foi aveugle à l'opinion de ceux qui font des *Protocols* le programme authentique des Sages modernes d'Israël, on peut se servir avec fruit de cette remarquable brochure pour illustrer, par des faits universellement connus, les principes néfastes de l'action juive que les *Protocols* exposent avec une force et une clarté peu communes.

“ La presse, disent encore les *Protocols*, présente au monde les revendications vitales de la populace, fait connaître ses plaintes et crée

parfois le mécontentement dans les masses ”. Prenons bien garde de croire que ces grands mouvements d'agitation populaire, lancés par la presse révolutionnaire juive, sont conduits avec brutalité. “ La méthode employée pour affaiblir, pour détruire les États politiques existants, écrivait le *Times* de Londres (No du 8 mai 1920) en faisant l'analyse des *Protocols*, consiste à leur injecter des idées aboutissant à leur désagrégation, suivant une progression habilement calculée du libéralisme au radicalisme, ensuite au socialisme, au communisme, finalement à l'anarchie, réduction *ad absurdum* des principes égalitaires. Pendant ce temps, Israël reste indemne des doctrines corrosives ”.

Que cet article d'un programme antisocial et antichrétien ait été rédigé ou non, encore une fois, par les Sages modernes d'Israël, il a été et il sera toujours la série logique des décadences que font suivre à la nation chrétienne tous les ennemis *intelligents* de l'Église catholique, quand leur action n'est pas contrecarrée. Autant, en effet, il répugne à la masse des catholiques de se voir imposer par des ennemis de l'Église un programme brutal d'action antichrétienne, autant il est relativement facile de faire accepter à bon nombre de catholiques un programme d'action chrétienne habilement gradué et nuancé. Liberté de pensée, liberté de parole (presse et tribune), égalité des cultes, égalité sociale, souveraineté, prédominance de la loi civile dans tous les domaines, nécessité des expériences sociales, caractère “ sacré ” et “ inviolable ” des libertés modernes, conquêtes du libéralisme, légitimité de toutes les aspirations populaires, qualificatif de *réactionnaires* appliqué aux défenseurs des traditions les plus vénérables et les plus nécessaires au maintien de l'ordre social, etc., c'est avec cet appareil de formules retentissantes, et toutes d'essence révolutionnaire,— que la presse ennemie de l'Église a réussi depuis un siècle, à capter l'attention et à gagner la sympathie de nombreux catholiques. Une fois gagnés par l'appât de ces formules, qui flattent si agréablement l'orgueil, les catholiques désertent plus facilement les avant-postes de la défense religieuse et sociale, et plusieurs finissent même par passer, armes et bagages, à l'ennemi. C'est ainsi que nous avons vu plus d'un catholique sombrer dans l'apostasie, aux temps troublés du modernisme.

Fas est et ab hoste doceri : " on peut apprendre même de l'ennemi ", dit le vieux proverbe latin. Le fait est que, si nous comprenons bien la stratégie et la tactique de l'ennemi, nous avons déjà gagné la moitié de la bataille.

Or, il est évident que le grand effort des ennemis du nom chrétien se fait sur le terrain doctrinal. Et cela se comprend facilement, puisque une erreur qui reçoit droit de cité chez un peuple peut suffire à éloigner ce peuple de l'Église. Prenons, par exemple, l'erreur fondamentale du libéralisme, la liberté de pensée. Faites-la régner sur l'opinion publique d'un pays, et vous travaillez sûrement à la ruine de l'autorité enseignante de l'Église. C'est par le triomphe de la seule idée du *libre examen* que la Réforme a enlevé la moitié de l'Europe à l'Église catholique. C'est donc aussi sur le terrain doctrinal que doit porter le grand effort des enfants de l'Église qui combattent les bons combats de la foi; c'est donc en enseignant la vérité catholique dans toute son intégrité que la presse catholique défendra toujours le plus efficacement l'Église. Si nous comprenons bien qu'il faut, aujourd'hui plus que jamais, aux œuvres de défense sociale et religieuse, des hommes solidement instruits et connaissant à fond leur religion, leur philosophie et leur histoire de l'Église, nous savons déjà comment il faut résister à l'action judéo-maçonnique. C'est là la stratégie fondamentale de la lutte catholique. Hors de là, il peut y avoir des ressources, mais il manquera toujours la force décisive. Il ne s'agit donc pas, quand on parle de la lutte anti-juive, d'une guerre de races, souvent désapprouvée par l'Église, mais d'une lutte nécessaire pour la défense de la foi catholique, toujours recommandée par les Papes. Soyons donc, avant tout, dans les œuvres de défense religieuse, — œuvre de presse, de secours mutuel ou d'organisation ouvrière, — des hommes d'une doctrine irréprochable, et nous serons sûrs de n'y jamais trahir l'Église.

La tactique à suivre dans la lutte anti-juive peut varier de pays à pays, parfois même de région à région, comme aussi d'époque à époque. Il est certain, comme nous le disions au commencement de cet article, que les temps de la rouelle jaune(1) sont passés et que l'on ne se débarrasse plus des Juifs malfaisants en criant

au ghetto ! Il faut bien reconnaître aussi que bon nombre de Juifs ne s'occupent plus aujourd'hui qu'à faire de l'argent, surtout en Amérique, et que les douceurs et les richesses de cet Eldorado les ont considérablement amollis. C'est ce qu'on appelle, aux États-Unis, les Juifs libéraux ou réformés, qui ne voient dans leur rabbin qu'un orateur intéressant ou ennuyeux, selon le cas. Mais, il reste encore, même en Amérique, un nombre assez considérable d'Israélites qui sont Juifs, et donc anti-chrétiens, avant tout. On les trouve parmi les Juifs dits orthodoxes. Ceux-là sont toujours prêts au combat, et font souvent marcher même leurs frères libéraux, quand il s'agit d'un Juif ou de la Juiverie à défendre. C'est ainsi qu'on les a vus faire bloc aux États-Unis, en faveur de Dreyfus. On a beau dire, grattez un Israélite libéral, et vous trouverez un Juif. Il ne faut jamais oublier en effet, qu'il existe une *Alliance israélite universelle*, dont les *Archives israélites* de Paris sont l'organe officiel et qui sert à mobiliser universellement les forces juives, au besoin. La vigilance est donc encore, pour nous, le prix de la liberté.

Au Canada, les Juifs sont en train d'arriver. Ils doivent être aujourd'hui, bien près de 100,000 dans tout le pays. On voit déjà percer les plus intelligents, qui à la Chambre, qui au conseil municipal, qui au barreau. Evidemment, ils ne peuvent pas encore parler bien fort. Cependant, on les voit déjà s'agiter à Montréal, où ils forment au moins un bloc de 50,000, dit-on. Les conquêtes se préparent.

Pour empêcher que ces conquêtes ne s'établissent sur des ruines catholiques, il importe de conserver les positions acquises. Sans maltraiter aucunement ces nouveaux arrivés, il est bien permis de veiller au choix de nos représentants dans les conseils de ville et de la nation. Surveillons bien les Juifs bolchevistes, qui aiment à se glisser dans les assemblées ouvrières. Prenons garde de laisser dévaler sur notre sol la vague juive orientale. Ne nous en laissons pas imposer par le sionisme, qui n'arrêtera pas la grande poussée juive vers l'occident. Et n'oublions pas que le bagage de l'immigrant israélite est très mince... quand il arrive. Souvenons-nous aussi que nous avons affaire à une race intelligente, généralement économe, sobre, et qui a vite fait de s'introduire partout. Accoutumons-nous à économiser, car il nous

(1) Insigne distinctif des juifs à l'époque des Ghettos.

faut de l'argent pour résister à l'emprise juive, qui s'exerce déjà si puissamment à deux pas de chez nous, aux États-Unis, où se trouve le cinquième de la population juive du monde entier (3,100,000 sur 15,430,000) et où grâce à l'ex-président Wilson, les Juifs ont désormais un représentant à la Cour Suprême, M. Louis-D. Brandeis. Gardons une prudente réserve à l'égard des Juifs arrivistes, qui sont toujours prêts à nous vanter leur "largeur de vues" ; et n'oublions pas que, tout récemment les Juifs de New-York ont obtenu de la Commission des Écoles publiques de cette ville l'autorisation, pour les instituteurs de leur race, de s'absenter de l'école, aux jours de fête israélites, alors que les instituteurs catholiques se sont vu refuser cette permission, pour les jours de fêtes catholiques, par la même Commission (cf. *America*, New-York, 6 novembre 1920) sans un mot de protestation ni de sympathie de la part des juifs. Tout libéraux qu'ils veuillent bien se dire, aux États-Unis, les Juifs n'en ont pas moins envoyé un de leurs plus actifs représentants M. Oscar Straus, de New-York, en délégation auprès du président Harding, à Marion, Ohio, trois mois avant l'intronisation de ce dernier à Washington (exactement le 28 décembre 1920), pour demander au nouveau président la nomination d'un Juif comme ambassadeur des États-Unis à Berlin, dans le but d'en faire le protecteur des Israélites de l'Europe centrale. Où l'on voit que la "largeur de vues" des Juifs—même libéraux—consiste surtout à promouvoir "largement" les intérêts de la race juive dans le monde entier.

Les journalistes catholiques d'Amérique, tout comme ceux d'Europe, doivent donc surveiller attentivement la juiverie, ses organes, ses campagnes, ses affiliations locales et internationales (avec la franc-maçonnerie, particulièrement), ses congrès de B'nai Brith et de Sionistes, ses démarches auprès des autorités politiques, les hommes publics qu'elle soutient, les œuvres qu'elle patronne. Ils doivent, par contre, promouvoir toutes les œuvres de défense religieuse et sociale, qui sont les remparts de la foi ; appuyer, dans une mesure juste et opportune, c'est-à-dire selon les règles de la justice et de la charité chrétienne (car, si le Juif est souvent l'ennemi, "il est homme et nous sommes chrétiens"), les mouvements sérieux de réaction antijuive et antima-

gonnique ; se cuirasser d'énergie, d'esprit de sacrifice, et se coiffer solidement du "casque du salut", puisqu'il s'agit de la lutte contre les maîtres de la Bourse ; mettre tous leurs travaux sous la protection de l'obéissance et de la prière ; enfin nourrir habituellement leurs lecteurs du pain de la plus substantielle doctrine catholique.

C'est encore en apprenant bien son catéchisme et en en pratiquant avec fidélité les enseignements, que le peuple canadien-français résistera le plus efficacement à l'action juive.

ANTONIO HUOT, *ptre*

(*La Semaine religieuse de Québec.*)

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

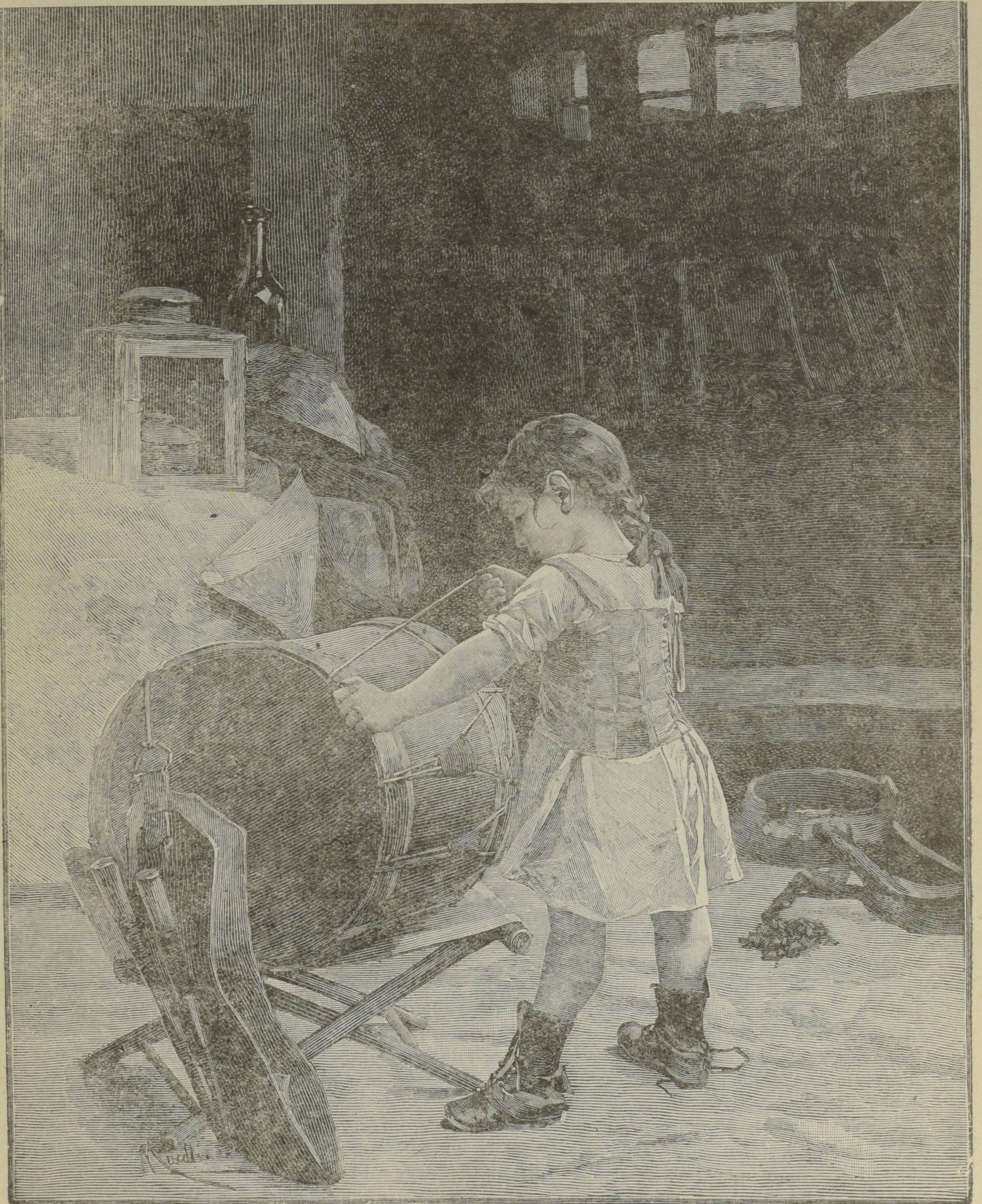
L'imparfait du subjonctif et certaines formes du passé défini sont presque passés hors d'usage. On pourra en juger par cette poésie adressés jadis à la Marianne par un de ses fervents admirateurs, après qu'il eut éprouvé de cruels déboires en politique :

A L'INGRATE MARIANNE

Oui, dès l'instant que je vous vis,
 Belle Marianne, vous me plûtes ;
 De l'amour qu'en vos yeux je pris,
 Aussitôt vous vous aperçûtes ;
 Mais de quel air froid vous reçûtes
 Tous les soins que de vous je pris !
 En vain je priai, je gémiss ;
 Dans votre dureté vous sûtes
 Mépriser tout ce que je fis.
 Ah ! fallait-il que je vous visse,
 Fallait-il que vous me plussiez,
 Qu'ingénument je vous le disse,
 Qu'avec orgueil vous vous tussiez ?
 Fallait-il que je vous aimasse,
 Que vous me désespérassiez,
 Et qu'en vain je m'opiniâtrasse,
 Et que je vous idolâtrasse
 Pour que vous m'assassinassiez.

C'est atroce, mais c'est grammatical !

(*La Croix du Dimanche.*)



JEUNE ARTISTE

Une visite

S I MA DEMOISELLE veut attendre un peu, Melle Carrel va venir tout de suite. Et la petite bonne du pensionnat, qui avait la figure toute ronde et portait son chignon serré dans la résille noire que les Bretonnes mettent sous leur coiffe, sortit du parloir en traînant ses chaussons.

Marthe commença d'inspecter la pièce : le guéridon, couvert d'un tapis vert avec des revues catholiques empilées ; le piano, sur le pupitre duquel s'ouvraient des sonatines de Clementi, et la cheminée sans glace, qui s'ornait, entre deux coupes en verre dépoli, d'une statuette en porcelaine : une jeune fille en costume empire jouant avec un papillon.

La visiteuse s'assit. Les fenêtres du parloir ouvraient sur le jardin luxuriant de la verdure épaisse de juillet. Il était 3 heures après-midi, un jour plein de soleil pas trop chaud. Les feuilles frissonnaient doucement comme des plumes, des oiseaux s'appelaient. Devant la maison, deux enfants en tablier noir jouaient à la marelle ; un peu plus loin, deux jeunes filles, assises sur un banc, brodaient en causant.

Marthe était émue. Elle allait retrouver dans cette institution de jeunes filles du quartier de Montrouge, dans ce coin modeste, provincial, où les bruits de Paris n'arrivaient pas, Yvonne Carrel, son amie d'autrefois. Elles avaient été intimes si longtemps, depuis la pension jusqu'à leurs vingt-deux ans ! Puis la guerre les avait séparées. Marthe avait quitté Paris pour le Midi avec ses parents, qui s'y étaient fixés. Là, un projet de mariage fut ébauché pour elle avec un officier que sa mère soignait. Le jeune homme, reparti au front, trouva la mort presque aussitôt aux Épargés.

Marthe avait gardé, les quatre années de guerre et celle de l'armistice, le regret très réel mais point désespéré de ce premier amour. Elle s'était ensuite peu à peu consolée. La petite bourgeoise pratique qui avait toujours dû vivre en elle, malgré les rêveries de la vingtième année, prenait le dessus définitivement. Elle venait de se fiancer à un négociant en vins, millionnaire, qu'elle n'aimait point : il était son aîné de quinze ans, mais la grosse fortune éblouissait Marthe et l'empêchait presque de penser à la personne de son futur.

Venue à Paris avec sa mère " pour des achats ", elle avait trouvé, ce jour-là, le temps, entre deux courses, de faire un saut jusqu'à Montrouge et revoir Yvonne.

Celle-ci, restée pendant la guerre à Paris, y était devenue orpheline, et elle avait fait ses débuts dans l'enseignement et son installation chez les demoiselles Lausade.

Les lettres de Montrouge arrivaient à Bordeaux assez régulièrement. Marthe savait que l'existence de son amie s'écoulait jour après jour, et comme goutte à goutte, dans une monotonie douce, un peu mélancolique. Elle y soupçonnait un mystère : un chagrin déjà lointain auquel Yvonne avait fait, dans ses lettres, de vagues allusions, et dont elle ne parlait plus.

Des bouffées de souvenirs de leur passé commun envahissaient Marthe tout à coup et s'éparpillaient lentement, comme la rumeur du vent qui ronflait dans les arbres du jardin, puis s'éteignait peu à peu avec un bruit d'écume. A ce moment, la porte du parloir s'ouvrit, et Yvonne entra... Les deux amies se précipitèrent l'une vers l'autre. Elles s'embrassèrent et reculèrent ensuite, un peu pour se reconnaître, comme font les gens qui ne se sont pas vus de longtemps.

Yvonne était brune, assez grande, avec des traits droits, un peu trop accusés, et de grands yeux sombres ; Marthe, toute petite et rondlette, avec des cheveux blonds qui moussaient sous la toque de paille. Elles se trouvèrent peu changées ; quelque chose seulement dans l'expression. Ce n'était plus " tout à fait cela ". Marthe jugea le visage d'Yvonne émacié, tendu ; Yvonne pensa que Marthe s'était vulgarisée.

Il y eut tout à coup un peu de gêne, et Yvonne comprit qu'elles ne pourraient se trouver ainsi tout le temps en face l'une de l'autre et les yeux dans les yeux. Elle proposa de se promener dans le jardin. Marthe accepta ; puis, quand elles furent dehors, elle se souvint de l'objet de sa visite, et prenant le bras d'Yvonne elle lui annonça, comme aux indifférents, du même ton confus et fier à la fois qu'elle avait adopté pour cette phrase, répétée une vingtaine de fois au moins depuis huit jours :

— Je suis fiancée.

Et elle ajouta, comme d'habitude, après une petite pause :

— Mon fiancé s'appelle M. Robert Duval. Il a une grosse maison de vins à Bordeaux. Nous nous marierons le 25 juillet. Nous sommes à Paris, ma mère et moi, pour des achats. C'est effrayant, ces courses !

Et elle acheva avec câlinerie :

— Malgré toute cette hâte, malgré ton quartier perdu, je n'aurais pas voulu manquer de venir jusqu'ici, ma chérie, pour te le dire moi-même de vive voix.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent.

Bras dessus, bras dessous, comme jadis, elles firent lentement, et plusieurs fois, le tour du jardin du pensionnat. Marthe parlait de ses projets d'avenir, de sa future installation, des préparatifs de la cérémonie. Yvonne écoutait, approuvait joyeusement, simplement, heureuse de ce nouveau bonheur qu'elle apprenait, comme elle avait appris tant de bonheurs déjà depuis l'armistice. Elle ne faisait pas la moindre allusion à sa vie personnelle. Tout à coup, Marthe s'en aperçut, et soit crainte de manquer de tact en occupant exclusivement l'attention, soit curiosité du mystère qu'elle soupçonnait dans la vie de son amie, elle lui demanda brusquement :

— Quand vas-tu quitter Paris ? Tes élèves sont en vacances, je crois.

Yvonne répondit :

— Je ne partirai pas.

— Tu vas rester ici ? C'est mortel !

— Mais non, je t'assure : j'aime la solitude. Je ne sortirai pas beaucoup. Le quartier est si tranquille ! Avec ce jardin-ci et le parc Mout-souris à deux pas, je suis comme à la campagne. Je lirai, j'étudierai, je préparerai mes cours de l'an prochain. Où voudrais-tu que j'aille, d'ailleurs ? Quand on est une vieille fille comme je le suis, et qu'on a passé dix mois entre les quatre murs d'une classe, on se sent toute dépaysée au milieu de gens dont la vie est établie, de jeunes bonheurs comme le tien.

Elle dit cela d'un air un peu las, mais sans amertume, sans envie. Marthe le comprit et en fut touchée : cela la changeait tellement de l'accueil que ses amies non mariées faisaient d'habitude à l'annonce de ses fiançailles !

— Mais, tu ne resteras pas toute l'année, toujours, toute ta vie, chez les demoiselles Lausade ?

— Peut-être. Pourquoi pas ?

Marthe regarda Yvonne, avec stupeur :

— Écoute, fit-elle, autrefois nous étions intimes autant qu'on peut l'être à vingt ans entre anciennes amies de pension. Chacune de nous a connu toutes les folies qui ont passé par la tête de l'autre. J'ai bien un peu le droit de t'interroger. Pourquoi t'enterres-tu ici ? Car, enfin, tu pourrais faire autrement. Tu n'as pas une très grosse fortune et je comprends que l'enseignement améliore ta situation tout en occupant ta vie, mais tu es orpheline, totalement indépendante, tu possèdes un petit avoir : rien n'empêche qu'un jour, en acceptant une résidence un peu lointaine, par exemple, tu ne puisses faire un très joli mariage. J'y songerai.

Yvonne avait pâli.

— Je te remercie. Tu es bonne, dit-elle, mais je crois bien que je ne me marierai jamais.

— Toi ?

Et elle continua, souriant d'un sourire triste :

— Que veux-tu, je n'ai pas la vocation.

— Tu ne l'as *plus*.

— Si tu veux, je ne l'ai *plus*, ou plutôt je croyais à tort de l'avoir. Je possède une nature excessive. J'aurais étouffé dans le monde au contact perpétuel du préjugé médiocre et satisfait. J'aspire plus haut. Je ne me serais pas résignée. Si j'en étais digne, je serais toute à Dieu, mais il ne m'a pas appelée. Ici, la pensée me contente et m'apaise, puis j'aime mon métier. Je sens que Dieu m'a faite pour lui. J'aime sentir naître et palpiter des intelligences, des âmes, J'aime la caresse lumineuse des yeux qui comprennent. Je tâche que mes élèves aient, comme moi, la foi, un idéal avec plus de sagesse.

— Marthe n'était pas convaincue.

— Yvonne, reprit-elle, que t'est-il arrivé ? Ne nie pas, j'ai compris à des allusions de tes lettres pendant la guerre. Tu as perdu quelque'un ?

Yvonne devint très pâle. Elle fixait inconsciemment de son regard baissé les pétales d'une rose que le vent avait effeuillée et qui roulaient déjà meurtris à ses pieds.

— Oui, fit-elle d'une voix presque imperceptible.

— Il y a longtemps ?

— Cinq ans.

— Pourquoi ne me l'as-tu jamais raconté ? C'est mal, moi qui te dis tout.

— Je n'avais pas le droit d'en parler, surtout par écrit. Il n'était point mon fiancé.

— Il le serait devenu bientôt.

— Jamais.

— Jamais ? Comment ? Tu l'aimais ?

— Oui, fit-elle encore très bas.

Puis elle regarda son amie. Son visage, ses joues, son front étroit sous les bandeaux lisses avaient brusquement rosé, ses yeux brillaient.

Marthe ajouta :

— Et lui ?

Yvonne ne répondit pas. De nouveau elle baissait les yeux et avait repris sa pâleur de résignée.

Il y eut un court silence. On entendit les deux fillettes du banc qui riaient. Marthe prit un ton grave, le ton de la personne qui a vécu et fait justice, en souriant, des jeunes, des enfantines illusions du cœur.

— Ainsi, tu as aimé quelqu'un sans espoir de l'épouser, sans connaître même s'il t'aimait, avec le soupçon qu'il en aimait une autre, et voilà cinq ans que tu en portes le deuil ?

L'autre ne répondait toujours pas.

— Voyons, reprenait Marthe, tu sais bien, à ton âge, qu'il y a le rêve, le roman et la vie. Les sentiments comme le tien, c'est bon pour souffrir six mois quand on a vingt ans, mais nous n'avons plus vingt ans, tu le sais aussi bien que moi. On ne peut pas toujours regretter. Il faut vivre, se marier, fonder une famille, se faire une situation. Tu n'en es plus à croire qu'il faille s'adorer pour cela. Il suffit d'avoir de la sympathie l'un pour l'autre. Ainsi, moi et mon fiancé, nous nous connaissons depuis deux mois. Nous nous plaisons, mais je t'assure que nous n'aurions nulle envie, si par malheur quelque événement nous séparait, de nous tuer ou de manquer notre avenir en nous attendant dix ans. D'ailleurs, j'ai déjà été fiancée pendant la guerre, comme tu le sais, avec un capitaine. Un charmant garçon, très brave, une nature romanesque un peu comme toi. Je crois bien qu'il m'aimait à la façon dont tu aimes ton héros. Vous vous seriez bien entendus. Il a été tué aux Épargés. J'ai beaucoup pleuré, mais il y a cinq ans de cela, j'ai vingt-huit ans, il faut bien que je vive. Ma vocation est de fonder une famille. Mon nouveau fiancé a des qualités qui me donnent confiance, une grosse fortune avec cela. On ne peut lier indéfiniment sa destinée au souvenir d'un mort. D'ail-

leurs, j'aurai toujours le droit de penser à Julien quelquefois et de prier pour lui.

Yvonne avait écouté sans mot dire tout ce discours de sagesse pratique. Elle le trouvait juste, en somme, dans sa simplicité sagement raisonnable et bourgeoise. Mais, à la fin, quand Marthe prononça le nom de Julien, elle tressaillit et répéta, la voix âpre :

— Julien...

— Oui, Julien Laurent. Je ne t'avais donc jamais dit son nom ? Je le croyais.

— Non, jamais.

A ce nom, les paupières d'Yvonne palpitérent vite deux ou trois fois et se crispèrent comme si elle avait mal, mais ne se levèrent pas. Marthe ne s'aperçut de rien, et poursuivit :

— Tu vois, j'étais aimée, j'étais fiancée, pour tant j'ai voulu vivre, et toi...

— Moi, fit l'autre, en lui coupant la parole et de sa voix sourde toujours mais qui par instants vibrait d'un éclat dur, moi j'aimais, j'aimais depuis dix ans, depuis toujours, je n'ai jamais aimé que lui ; il m'avait connue toute petite. Il avait de l'amitié pour moi, je le savais. Il n'a jamais dû se douter... J'étais timide, toute jeune. Il était riche... Enfin, il s'est fiancé, pendant la guerre, avec une jeune fille dont je n'ai jamais su le nom. Ce n'était pas officiel. Il a été tué presque aussitôt... aux Épargés.

— Tiens, c'est comme Julien, fit Marthe sans comprendre.

— Justement.

Et la voix d'Yvonne se fit plus mordante.

— D'elle, je n'ai jamais plus entendu parler. Elle doit être mariée maintenant ou fiancée comme toi. Mais, va, je ne suis pas jalouse. J'ai eu encore la meilleure part. Tandis que la mère du mort, qui est ma marraine, lui écrivait à elle, quelques lettres qui se sont espacées bien vite, à moi, sans se douter de rien, elle se confiait comme à une fille. J'ai lu la correspondance de son fils. J'ai vu ses photos de bébé, de collégien, d'homme. Elle n'a eu de lui, la fiancée, que quelques moments rapides du présent, moi j'ai revécu avec sa mère tout son passé, le meilleur de sa vie. Et j'ai vu, j'ai touché d'autres souvenirs encore. J'étais là quand est arrivée la caisse de bois blanc, la caisse du front avec toutes les reliques qu'on lui a enlevées : après. Le livret militaire sur lequel du sang a coulé, des bijoux : la chaîne d'or sciée qui tenait sa médaille, sa montre brisée, sans verre

arrêtée à l'heure de la blessure. J'ai cherché sa tombe, enfin, dans la boue, et j'ai trouvé la petite croix à demi renversée à côté d'un canon éclaté, tordu et béant comme un cadavre. L'autre a pu être sa fiancée, mais c'est moi qui suis sa veuve et qui le serai toute ma vie.

— Pauvre Yvonne, comme tu l'aimais !

Elles essayèrent de parler encore un moment d'autre chose, Yvonne paraissait nerveuse et triste. Marthe voulut partir. Quand elles furent près de la porte de la rue, elle embrassa son amie. Yvonne recula légèrement en frissonnant, mais l'autre ne remarqua rien.

— C'est étrange, dit-elle, comme je trouve ta nature semblable à celle de Julien. C'est toi qu'il devait rencontrer. Tu aurais mieux su le pleurer que moi.

La porte se referma. Et elles s'en allèrent sur leurs routes opposées, où Celui qui pour nous conduire donne et retire la douleur, les appelait.

CLAIRE DURASSIER

(*La Maison.*)

Une vie séculaire

NOTES HISTORIQUES

LE RÉVÉREND Père Dandurand est né à Laprairie le 23 mars 1819 et est décédé à St-Boniface, Manitoba, le 13 avril 1921, à l'âge de 102 ans et 21 jours.

En lisant la nouvelle de la mort de ce vénérable vieillard, les lecteurs de *l'Apôtre* se sont-ils rendu compte de ce que représente cette longue vie ? Que de choses se sont passées durant ce siècle ! Une brève énumération partielle suffira pour donner une légère idée des progrès accomplis au Canada depuis la naissance du Père Dandurand jusqu'à sa mort.

Né en 1819, il a vécu sous six règnes : ceux de Georges III, Georges IV, Guillaume IV, Victoria, Edouard VII, George V.

Le Canada a subi trois différentes formes de gouvernement : La Constitution de 1791, l'Union de 1841 et la Confédération de 1867.

Le Canada, qui ne comptait que deux provinces, le Bas et le Haut-Canada, comprend maintenant neuf provinces, plus le district du Yukon et les Territoires non organisés du Nord-Ouest.

Vingt-quatre gouverneurs-généraux ont présidé aux destinées du pays durant ce siècle : le duc de Richemond, le comte de Dalhousie, lord Aylmer, lord Gosford, sir John Colborne, lord Durham, avant l'Union, Lord Sydenham, sir Charles Bagot, sir Charles Metcalfe, lord Cathcart, lord Elgin, sir Edmund Head et le vicomte Monk, sous l'Union. Depuis la Confédération nous avons eu le vicomte Monck, lord Lisgar, Lord Dufferin, le Marquis de Lorne le marquis de Landsdowne, le baron Stanley de Preston, le comte d'Aberdeen, maintenant marquis, le comte de Minto, le comte Grey, le duc de Connaught et le duc de Devonshire, gouverneur actuel.

L'Église catholique, qui ne comptait encore qu'un seul évêque en titre, Mgr Plessis, nommé archevêque cette même année (12 janvier 1819), et trois évêques suffragants : NN. SS. Macdonell pour le Haut-Canada, Burke, pour les Provinces Maritimes, et McEachern, à l'île du Prince-Édouard, ne compte pas moins, à l'heure qu'il est, de onze provinces ecclésiastiques, vingt deux diocèses et six vicariats apostoliques. Il ne faut pas oublier non plus l'établissement d'une délégation apostolique permanente.

Huit papes sont montés sur le trône de Pierre et ont gouverné l'Église durant ce siècle. Ce sont : Pie VII, 1800-1823, Léon XII, 1823-1829, Pie VIII, 1829-1830, Grégoire XVI, 1831-1846, Pie IX, 1846-1878, Léon XIII, 1878-1903. Pie X, 1903-1914, et Benoît XV depuis 1914.

Parmi les nombreux événements religieux arrivés durant ce long espace de temps nous pouvons dire que les trois principaux furent la déclaration du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, celui de l'infaillibilité du pape en 1870, suivi de la chute du pouvoir temporel de la papauté.

Le Père Dandurand avait deux ans lorsque mourut Napoléon 1er, et quatre ans lorsque décéda le Pape Pie VII. En France, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, la Révolution de 1830 et celle de 1848, Napoléon III et la troisième République ont tour-à-tour gouverné notre ancienne mère-patrie. Le Père Dandurand a été témoin de la guerre de 1870 comme de la revanche de 1914. C'était un homme dans la force de l'âge lorsque le Commandant de Belvèze ramena, à bord de la "Capricieuse",

le drapeau français disparu de nos rives depuis bien près d'un siècle.

Le Père Dandurand a eu pour contemporain les grands canadiens qui ont nom Papineau, La-fontaine, Cartier et Laurier, dans l'ordre politique. Dans l'ordre religieux, il a été celui de Mgr Plessis, du Cardinal Taschereau et du Cardinal Bégin, ainsi que de Mgr Taché, de Mgr Langevin et de Mgr Beliveau, les trois grands archevêques patriotes de l'Ouest.

L'Ordre des Oblats de Marie Immaculée, dont ce bon Père fut le premier sujet canadien, compte maintenant des centaines de membres au pays et possède de nombreux établissements dans toutes les provinces du Dominion.

En 1819, les communautés religieuses d'hommes et de femmes étaient si peu nombreuses qu'on pouvait les compter sur les cinq doigts de la main. Elles se chiffrent aujourd'hui par centaines.

Et dans l'ordre matériel, quels progrès, quel développement merveilleux durant l'espace d'une vie humaine ! Lorsque ce centenaire ouvrit les yeux à la lumière, il n'y avait pas de chemins de fer, pas de télégraphe électrique, pas de téléphone, pas de télégraphie sans fil, pas de lumière électrique, pas de tramways électriques. La navigation à vapeur venait à peine de naître; il n'y avait pas encore de vapeurs transatlantiques. La photographie était chose inconnue. Les rêves merveilleux de Jules Verne, l'automobile, le ballon dirigeable, l'aéroplane, le sous-marin, etc., le Père Dandurand en a vu la réalisation. Il a vu construire le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien, le Canadien Northern et le Grand-Tronc-Pacifique; il a vu le creusement de tous nos canaux.

Le Père Dandurand a aussi été témoin de la Rébellion de 1837 dans les deux Canadas, du soulèvement des Métis au Nord-Ouest, en 1869, puis de la révolte de 1885, de la guerre sud-africaine et de la grande guerre mondiale de 1914.

Ces quelques notes jetées à la hâte et sans ordre sur le papier pourraient être allongées presque indéfiniment. Les pages de *l'Apôtre* ne suffiraient pas à contenir le récit des progrès et découvertes scientifiques et autres qui ont rempli ce siècle prodigieux, mais il faut savoir s'arrêter. Contentons-nous de dire en terminant que le Père Dandurand était âgé de huit ans lorsque fut fondée la ville d'Ottawa, en 1827

et qu'il approchait de la cinquantaine lorsque cette ville fut désignée par la reine Victoria pour être la capitale du Canada (le 31 décembre 1857).

FRANÇOIS.-J. AUDET.

LA MOMIE DU GENERAL

Le général Angereau, très brave, mais peu versé dans l'histoire de l'antiquité, apprend un jour qu'un de ses aides de camp part pour l'Égypte.

— Vous allez au Caire ? Mes compliments ! Fichu pays ! Je vais vous demander un service. Je n'entends parler que de momies depuis quelque temps ; je n'en ai jamais vue, ça m'assomme : j'ai l'air d'une oie. Etes-vous homme à m'en rapporter une ?

— Comptez-sur moi, mon général.

Un peu plus tard, l'officier, de retour à Paris, se fait annoncer.

— Et ma momie ?

— Elle est en bas...

Des soldats montent un sarcophage. La première et la seconde enveloppe sont enlevées. Le général est haletant. Enfin, apparaît la momie entourée de bandelettes.

Le général se penche avec une avide curiosité, puis se redresse tout à coup, et s'écrie, en lançant un regard féroce au malheureux aide de camp :

— Mais... elle est morte !

Ses capitaux

On parle de M. X... qui veut lancer une usine de produits de guerre.

— Est-il riche ? dit quelqu'un.

— En fait de capitaux, répond un autre, on ne lui connaît encore que les sept péchés.

La différence

La différence entre une terre labourable et une pipe ?

On fume la terre pour labourer et on bourre la pipe pour la fumer.

EPHEMERIDES CANADIENNES

AVRIL 1921

1.— Les membres du Conseil de Ville de Québec décident d'adopter le système de l'avance de l'heure. Le changement se fera le 1er mai et durera jusqu'au 2 octobre.

2.— La première session du 15ième Parlement de la Colombie Anglaise est prorogée aujourd'hui même. Le premier ministre Oliver annonce que la prochaine session sera tenue en octobre ou novembre prochain.

— La Commission des Chemins de fer du Canada fait connaître un résumé de son jugement sur la requête de la Cie de Téléphone Bell pour augmentation de ses taux. La demande est partiellement accordée, en ce sens que le tarif du service local sera augmenté de 10 p. c., et le service de longue distance, de 25 p. c.

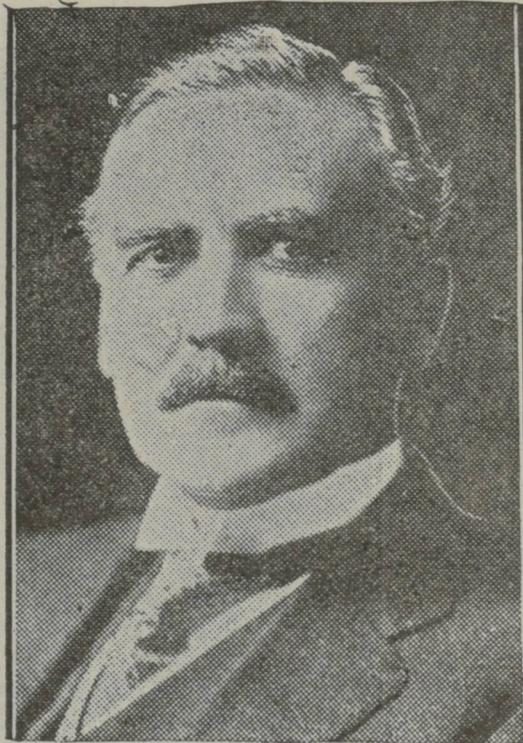
— Sir Lomer Gouin est de retour à Montréal après un congé de trois mois passé en Europe.

3.— Le Gouvernement de la province de Québec acquiert au prix de \$126,500, payé comptant, l'immeuble connu sous le nom de "bâtisse du Palais", à Montréal, rue Notre-Dame, et appartenant à la Compagnie d'assurance "La Sauvegarde". Cet immeuble, avec ceux qui lui sont contigus, sera démoli pour faire place à la nouvelle annexe du Palais de Justice.

— Une fillette de Montréal, Mlle Pauline Vidal, âgée de 6 ans, gagne le \$1,000 de la loterie des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke.

6.— On annonce un grand pèlerinage franciscain à Lourdes, à Paray-le-Monial, à Rome et à Assise, viâ Paris, Bruxelles, et la plupart des grandes villes de France et de l'Italie. Ce pèlerinage est organisé à l'occasion des fêtes du 7e centenaire de la fondation du Tiers Ordre, et du congrès international d'Assise à ce sujet. Il est sous la direction des RR. PP. Franciscains. Le départ se fera de Montréal et de Québec, au commencement d'août ; retour, au début d'octobre.

— L'Orateur de la Chambre des Communes, à Ottawa, annonce qu'il a reçu l'acte de démission de Sir Thomas White, ex-ministre fédéral des Finances, comme député de Leeds, Ont. Cela porte à six le nombre des sièges aujourd'hui vacants aux Communes ; deux pour Québec, deux pour Ontario, un pour le Nouveau-Brunswick, un pour l'Alberta.



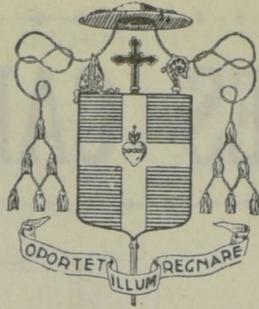
SIR THOMAS WHITE

— L'attitude hostile prise à l'égard des Unions ouvrières nationales et catholiques par le ministre fédéral du Travail, M. Robertson, fait l'objet d'un vif débat aux Communes. M. Ernest Lapointe et plusieurs autres députés de la province de Québec blâment le ministre agresseur et réclament qu'il soit désavoué. Le Premier Ministre Meighen et le ministre de la Justice, M. Doherty, défendent leur collègue, s'efforçant de le justifier et d'établir qu'il n'a pas eu en vue l'ostracisme dont on le charge.

7.— M. le Chanoine Stephen Coubé, célèbre prédicateur français, arrive à Québec, où il donnera demain, à l'Université Laval, une conférence sur Jeanne d'Arc, sous les auspices de l'Action Sociale Catholique. M. le Chanoine Coubé passera quelques semaines au Canada.

— Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'Honorable Dr Tolmie, affirme aux horticulteurs canadiens que tous les principaux fruits des pays tropicaux, peuvent être cultivés avec avantage, sur l'île de Vancouver, et que l'on a commencé à y développer, avec succès, des plantations de thé.

— A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec, décède, à l'âge de 56 ans, le R. Père Debeauquesne, des Frères de Saint-Vincent



S. G. MGR JOSEPH HALLE

Evêque titulaire de Pétée

de Paul, ancien supérieur de cette communauté à Québec.

9.— A la maison Mère des Sœurs de la Charité, on célèbre par une messe solennelle le cinquantième anniversaire de la mort de la Révérende Mère Mallet, fondatrice et première supérieure de cet institut à Québec.

— M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur pour la province de Québec, vient d'être élu membre de la Société Royale du Canada.

10.— A Québec, un incendie détruit de fond en comble l'immeuble connu sous le nom de "Bloc Morin", Côte de la Montagne. Une cinquantaine de personnes, qui y avaient leur bureau, se trouvent sur le pavé.

11.— M. J.-H. Fortier, vice-président et administrateur général de la maison P.-T. Légaré, est appelé à succéder à M. Howard Smith, comme président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Québec.

— On annonce qu'il y a actuellement 59 avions en service au camp Borden. Les dépenses pour l'entretien du personnel, les salaires des employés et des aviateurs pour 1920 se chiffrent à \$130,925. Depuis l'armistice, six avions ont été détruits au camp dans des accidents.

12.— La Commission du Havre, d'accord avec la Chambre de Commerce de Québec, travaille ferme au développement du port de Québec. Une campagne de propagande va être commencée incessamment dans l'Ouest, pour amener les fermiers et les exportateurs à expédier leur grain par notre port par voie du Transcontinental de préférence aux ports américains.

13.— Au Juniorat des Oblats de St-Boniface, Manitoba, décède le Révérend Père Damase Dandurand, O.M.I., à l'âge de 102 ans et 21 jours, après 79 ans et 7 mois de prêtrise et 78 ans et 4 mois de vie religieuse.

14.— L'honorable M. J.-E. Perrault, annonce à Montréal, que son ministère dépensera,

cette année, environ \$1,200,000 pour des fins de colonisation, après en avoir dépensé déjà \$1,275,000 l'an passé.

17.— S. G. Mgr Joseph Hallé, évêque de Pétrée, et Vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, reçoit la consécration épiscopale, dans l'église de N.-D. de Lévis, des mains de Son Éminence le Cardinal Bégin. Nos Seigneurs Gauthier, archevêque d'Ottawa, et Beliveau, archevêque de Saint-Boniface, assaient Son Éminence comme évêques co-consécrateurs.

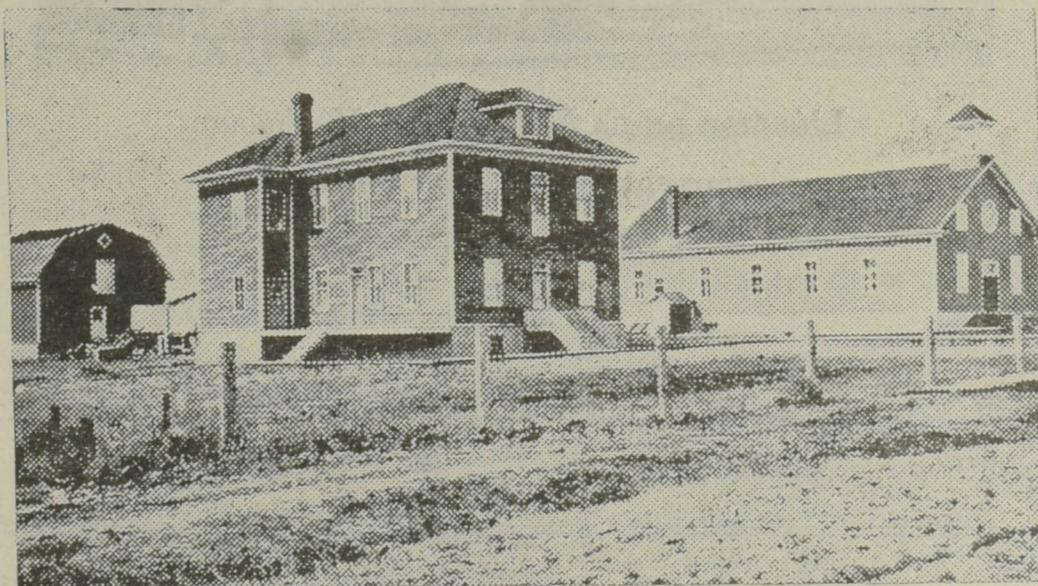
— Dans son discours pour l'ouverture du congrès de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, à Montréal, le Premier Ministre de notre Province, l'honorable M. L.-A. Taschereau, conseille aux dames congressistes, de ne point chercher à se faire "les égales", mais de s'appliquer à demeurer ce qu'elles sont en réalité : "les supérieures" de l'homme.

— Les chevaliers de Colomb de Montréal organisent un pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, côte des Neiges. Près de 15,000 personnes répondent à leur appel et se rendent vénérer le sanctuaire au Canada du Patron de l'Église Universelle.

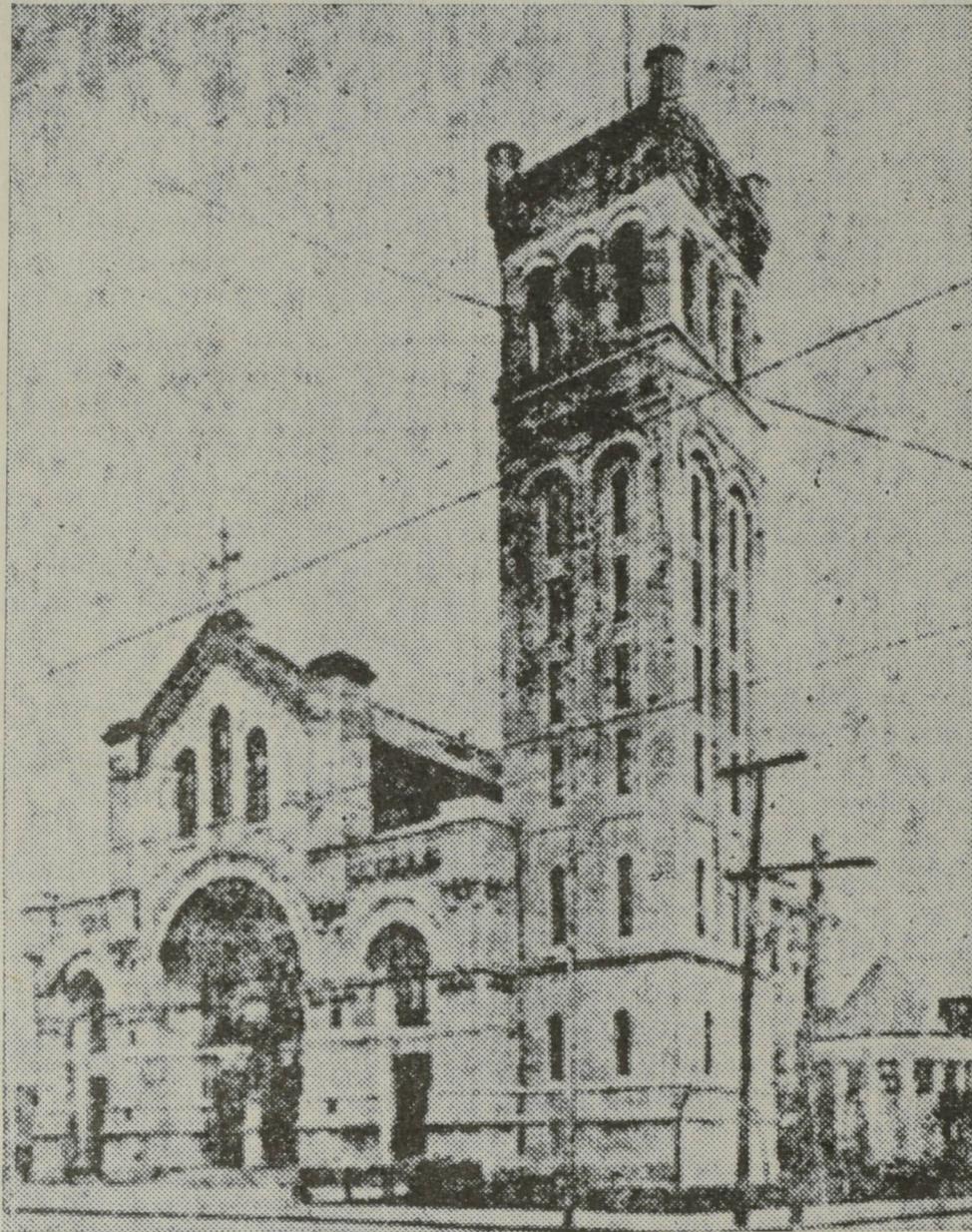
18.— La colonie française de Québec par la bouche de son président, le professeur Thomas, annonce que les français de notre ville célèbreront cette année et les années suivantes la fête de Jeanne d'Arc, comme fête religieuse nationale.

— Par une majorité qu'on estime devoir être d'environ 200,000 voix, sur un total de 600,000 à 700,000 votes émis, au plébiscite qui a lieu aujourd'hui, la province d'Ontario se prononce en faveur de la prohibition absolue du commerce et de l'importation des alcools.

19.— L'église paroissiale de la Nativité, au quartier Hochelaga, Montréal, est complètement détruite par le feu. C'est une perte considérable, évaluée \$800,000 environ, et garantie seulement en partie, par des assurances au chiffre de \$150,000.



LA CATHÉDRALE ET L'ÉVÊCHÉ de S. G. Mgr Hallé, à Hearst



L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ, à Hochelaga,
récemment détruite par un incendie

— L'honorable Premier Ministre Meighen fait connaître aux Communes le projet du gouvernement au sujet du Grand-Tronc ; c'est la main mise pure et simple de l'État sur l'entreprise. Les directeurs du Grand-Tronc et de ses filiales doivent démissionner, pour être remplacés par des titulaires que désignera le gouvernement.

20.— M. Étienne Savard, de Québec, célèbre le 100ième anniversaire de sa naissance.

21.— Le gouvernement de la province de Québec est officiellement informé que les Mennonites du Manitoba ne viendront pas s'installer en province de Québec, région de l'Abitibi, comme il en avait été question. Ils auraient résolu d'émigrer au Mexique.

22.— L'expédition que le gouvernement canadien dirige vers la nouvelle région pétrolifère du Mackensie, pour y administrer les affaires civiles, vient de se mettre en route pour son long voyage vers Fort Normandie.

— Sa Grandeur Mgr Pierre Rey, archevêque de Tokio, Japon, est de passage à Montréal, l'hôte de S. G. Mgr Bruchési.

24.— L'Union catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec célèbre le cinquième anniversaire de sa fondation. A la messe d'action de grâce chantée à cette occasion à la chapelle du Séminaire, M. le chanoine S. Coubé, prononce le sermon.

25.— Pour mettre fin à l'imbroglie inquiétant du problème ferroviaire au Canada, Sir Thomas Shaughnessy, ancien président général du Pacifique Canadien, dans une lettre ouverte et un mémoire adressés au Premier Ministre du Canada, l'hon. M. Meighen, propose que la Compagnie du Pacifique-Canadien se charge de l'administration et du contrôle de tous les chemins de fer du gouvernement canadien, moyennant un bail emphytéotique.

— M. le Chanoine S. Coubé donne, cette semaine, une série de conférences à Montréal, sous les auspices de la Société nationale St-Jean-Baptiste. Il sera de retour dans la région de Québec aux premiers jours de mai, et il prêchera à St-Sauveur, "l'heure d'adoration des ouvriers", le premier vendredi du mois, 6 mai.

— Des désordres causés par un certain nombre de sans-travail qui assistaient aux débats se produisent à la Législature de Saint-Jean, Terre-Neuve, et forcent l'Orateur de lever la séance, vu qu'il ne pouvait se faire obéir et ne réussissait point à rétablir la paix. Gouvernement et opposition vont s'entendre pour réglementer plus strictement l'admission aux séances.

26.— Comme conséquence du récent congrès de la Fédération nationale de Saint-Jean-Baptiste à Montréal, la Ligue des Femmes chrétiennes, qui compte déjà dix mille adhérentes parmi les seules femmes catholiques de

Montréal, se propose de réagir avec vigueur contre l'immodestie des modes et en général contre le paganisme qui envahit de plus en plus notre société chrétienne.

27.— L'incendie ravage la partie commerciale de la petite ville de Shawville, province de Québec, non loin d'Ottawa, y causant des dommages pour environ \$70.000.

— On mande de Saint-Jean, N.-B., qu'aujourd'hui a été la plus chaude journée d'avril dont on garde mémoire, le thermomètre ayant enregistré 74 degrés.

— D'après des chiffres compilés par le bureau des estimateurs municipaux, la ville de Montréal aurait 750,045 âmes, dont 475,803 canadiens-français.

29.— Par une majorité de 307 voix, la ville de Lévis vote le maintien du règlement de prohibition déjà passé en 1915. C'est une belle victoire pour la tempérance.

PETULANA LA VILLE AUX POULES

Nous manquons d'œufs... parce que nous n'avons pas assez de poules. Nous n'avons pas assez de poules parce que nous ne prenons pas exemple sur Petulana. Vous ne savez pas ce que c'est Petulana? C'est, dit le *Bottin*, à 80 kilomètres de San-Fransisco, une petite ville de 8,580 habitants de l'espèce humaine et un million au moins de l'espèce gallinacée. Petulana exporte annuellement 120 millions d'œufs. On y cite une ferme qui possède à elle seule cent mille pondeuses de toute race. "Ayons de pareilles cités de poules", conseille le *Bulletin des Halles*, et nous pourrions exporter des œufs, donc faire baisser le change. Et le poulet ne sera plus un oiseau réservé à la table des nouveaux millionnaires.

La ressemblance

Quelle ressemblance y a-t-il entre un menteur et une pomme cuite?

C'est que les deux ne sont pas crus.

Le veau d'or

On parlait de métempsycose : quelqu'un dit en plaisantant qu'il se souvenait fort bien d'avoir été le veau d'or.

— "Vous n'en avez perdu que la dorure" de riposter quelqu'un.



Gauseries Scientifiques



La machine humaine

LA GRUE ET LE BRAS

ON n'abandonne pas soudain la vie si active et si mouvementée de médecin praticien sans se sentir désorienté. Et les infirmités de l'âge, malgré qu'elles aient forcé de s'éloigner une clientèle aux exigences de laquelle on ne peut plus répondre, ne la remplacent point. La lecture même des choses les plus attachantes, devient monotone ; il arrive un temps où il faut laisser là livres et revues, pour aller chercher à l'extérieur l'air et le mouvement. Car les vieux médecins rhumatisants et même angineux, ont tout de même besoin de se mouvoir.

Et voilà comment hier, vers la fin d'une journée laborieusement employée à vaguer dans le passé, et quelque peu dans l'avenir, les hasards d'une promenade me transportèrent près d'une maison en construction, en face de laquelle des badauds, arrêtés, suivaient les mouvements des ouvriers.

Une machine surtout attirait l'attention de tous.

C'était une immense grue dont la membrure paraissait légère à la hauteur où elle était placée, et qui, docile à l'impulsion de l'ouvrier qui la faisait se mouvoir, montait ou descendait son unique mais gigantesque bras, le portait à droite et à gauche, saisissait de lourdes pierres, les élevait avec une facilité étonnante à une grande hauteur, puis les déposait à l'endroit voulu comme si elles n'eussent pesé guère plus qu'une feuille de papier.

La foule, bouche bée, ne dissimulait ni son intérêt, ni son admiration. Et chaque fois que les deux lourds crochets redescendant rapidement vers le sol, saisissaient un nouveau fardeau ; chaque fois que les cables recommençaient à jouer, le fardeau à se balancer dans l'air, les exclamations laudatives renaissaient : Regardez donc comme cette machine travaille bien ! On la dirait intelligente. Et pourtant c'est un seul homme qui, de loin, en manœuvrant un tout

petit levier, la met en mouvement, l'arrête, accélère ou ralentit son allure, et la fait porter ici ou là la pièce suspendue à son grand bras !

Et je me disais : Ces gens admirent, et ils ont raison ; cette machine est certainement bien conçue. Mais qu'est-elle à côté d'un simple bras humain ? Peut-on trouver levier plus parfait, plus mobile, plus puissant ?

La grue devant laquelle tout le monde se pâme d'étonnement soulève à peine un poids égal au sien, Le bras humain soulève avec aisance plusieurs fois son propre poids.

La grue n'a qu'un seul cable aveugle, que des ouvriers sont obligés d'enrouler autour de l'objet à soulever, et qu'elle tend brutalement, au risque de tout briser. Le bras a la main qui, de ses cinq doigts peut saisir l'objet le plus délicat ou le plus lourd, le toucher à peine ou le presser fortement, le porter à droite, à gauche, en haut, en bas, le lancer même à distance. De plus cette main apprécie le degré de chaleur ou de froid de l'objet touché, sa résistance à la pression, son poids, son élasticité ou sa rigidité. Elle peut se courber en crochet pour le soulever, s'il est muni d'une poignée, ou accentuer la pression de ses dernières phalanges pour le retenir, s'il est lisse.

Lorsque la grue doit être déplacée, tout autre travail est d'ordinaire suspendu. Les ouvriers doivent la démonter, puis la remonter ailleurs. Il suffit d'un déplacement de la jambe pour porter rapidement le bras là où on veut le faire agir.

Et les points de comparaison se multipliaient dans mon esprit, toujours au désavantage de la grue, toujours à l'avantage du bras.

Et je me disais : Le bras, malgré sa perfection, n'est qu'une partie du corps humain, de cette machine humaine, la plus parfaite qui soit et qui, même abstraction faite de l'âme qui la meut, ne pourra jamais être imitée, fut-ce de loin, par les constructeurs les plus habiles.

Et l'idée vint soudain au vieux docteur, éloigné de la clientèle par son âge et ses rhuma-

tismes, de s'efforcer à rendre encore quelques services en venant chaque mois, dans cette excellente revue, entretenir les lecteurs de "l'Apôtre" de la "Machine humaine", qui renferme bien d'autres organes que le bras, et d'en révéler à ceux qui ne la regardent pas d'assez près les merveilles insoupçonnées.

Donc au revoir, le mois prochain, si Dieu me prête vie.

LE VIEUX DOCTEUR.

Hydrothérapie

LES BAINS

L'EMPLOI des bains froids ou chauds et de diverses pratiques d'hydrothérapie : enveloppements froids, lotions, affusions, est aujourd'hui très fréquent dans le traitement d'un grand nombre de maladies ; il est indispensable que vous en connaissiez les modes d'action et surtout les techniques, pour pouvoir, le cas échéant, les appliquer correctement, et par conséquent utilement.

BAINS

Le bain consiste dans l'immersion plus ou moins prolongée du corps dans l'eau. Cette eau peut être froide ou chaude : le bain est *froid* quand sa température est inférieure à 60° ; il est *tiède* quand sa température oscille entre 60° et 82° ; il est *chaud* quand sa température dépasse 82°.

On peut faire dissoudre dans le bain ou lui mélanger des substances capables d'ajouter leur action propre à celle de l'eau ; on obtient ainsi des *bains médicamenteux*.

A.— Bains froids.

Le bain froid est surtout employé dans le traitement des infections générales avec fièvre et température élevée (fièvres typhoïdes surtout et fièvres éruptives), dans le traitement du *delirium tremens* et, plus rarement, dans celui de la pneumonie et de la broncho-pneumonie.

Le bain froid a les effets suivants : il agit sur la température du malade, qui s'abaisse

pendant le bain de 2 à 3 degrés, puis remonte progressivement ; il facilite l'élimination des toxines en augmentant la quantité des urines et en provoquant des sudations abondantes ; il stimule le système nerveux ; il tonifie le cœur et la circulation générale.

La température des bains, leur nombre et leur durée varient suivant l'effet que l'on veut obtenir et suivant la résistance du sujet, toutes conditions que vous ne sauriez apprécier vous-mêmes. Vous n'aurez qu'à suivre exactement les indications précises que vous donnera le médecin traitant.

Préparation du bain.— Une baignoire mobile sera placée près du lit du malade, la tête au pied du lit, dans le même axe ou bien parallèlement au lit, dont elle sera écartée de 0 m. 60 environ, et tête-bêche, de façon que le transport du malade soit facile et puisse être fait au besoin par une seule personne.

La baignoire sera remplie assez pour que le malade soit immergé jusqu'au cou, les épaules recouvertes par l'eau ; c'est le meilleur moyen d'éviter les complications pulmonaires. Un fond de bain est inutile.

La même eau peut servir à tous les bains donnés dans les vingt-quatre heures, sauf le cas où elle serait souillée par les déjections du malade.

Avant de placer le malade dans le bain on s'assurera avec le thermomètre que l'eau a bien la température fixée par le médecin.

Préparation du malade.— Il faut d'abord faire uriner le malade pour éviter qu'il ne souille son bain ; s'il présente quelques excoriations cutanées, les recouvrir d'une couche de vaseline stérilisée ; enfin, lui enlever sa chemise et essuyer la sueur s'il est en transpiration.

Ces précautions étant prises, le malade est plongé dans le bain.

Pendant le bain.— Dès que le malade est immergé, il faut lui mettre sur la tête soit une vessie de glace, soit une compresse imbibée d'eau froide, sur laquelle pendant toute la durée du bain on versera de l'eau froide à une température inférieure à celle du bain : ceci pour éviter une réaction congestive du cerveau.

Le contact de l'eau froide détermine d'abord une impression assez pénible ; le malade frissonne, il est oppressé et s'agite un peu ; on peut lui faire alors des frictions légères avec la main nue sur les épaules, les bras et les jamb^{es}

pour activer la circulation périphérique. Au bout de deux ou trois minutes, au malaise du début succède peu à peu une véritable sensation de bien-être ; faire boire à ce moment au malade un peu d'eau froide coupée de rhum, de cognac ou de champagne.

Après huit à dix minutes en moyenne, le malade frissonne de nouveau ; c'est le moment de le sortir du bain.

Après le bain.— Le malade est alors replacé sur son lit, sur lequel a été disposée une grande couverture de laine recouverte d'un drap sec ; sans l'essuyer on l'entoure du drap, puis de la couverture, en ne laissant à découvert que le visage ; on dispose des boules d'eau chaude aux pieds et le long du corps du malade, et on laisse la réaction se faire. Au bout d'un quart d'heure on prend la température du malade ; on lui fait absorber une tasse de lait chaud ou d'infusion ; on le débarrasse de la couverture et du drap, on lui remet sa chemise et généralement il s'endort.

Il ne faut pas trop couvrir le malade à la sortie du bain pour éviter que la réaction ne soit pas trop forte, car alors le malade trempé de sueur cherche à se découvrir et risque d'avoir des complications pulmonaires.

Ne pas oublier, quand il s'agit d'un typhique, que l'eau du bain renferme habituellement des bacilles virulents, alors même qu'elle n'est pas souillée en apparence ; il faut donc que la ou les personnes qui ont donné le bain au malade se lavent soigneusement les mains et les bras. La baignoire sera désinfectée lorsque l'on cessera de donner les bains.

Tous les malades ne se comportent pas aussi bien dans le bain : certains ne réagissent pas, frissonnent tout le temps ; il faut les surveiller et se tenir prêt, si le pouls faiblissait, à interrompre le bain.

Pour éviter la sensation pénible du début du bain, on peut donner le *bain progressivement refroidi*, dont la température, de 80° par exemple au commencement, sera abaissée progressivement jusqu'à 60° ou moins encore. Ces bains sont moins actifs que les bains froids, et d'autre part sont plus compliqués à donner.

B.— Bains tièdes.

Les bains tièdes à 72°-80°, d'une durée de cinq à dix minutes, sont souvent employés dans

les fièvres éruptives et dans la broncho-pneumonie. La technique est identique à celle des bains froids ; les affusions froides sur la tête ne sont cependant pas nécessaires, sauf dans le cas où la durée du bain est très prolongée.

C.— Bains chauds.

Le bain chaud à 85°-90° accélère le pouls et la respiration, qui devient plus ample ; il active les sécrétions et la sudation ; il calme l'excitation du système nerveux. On l'emploie dans les infections avec température très élevée et abatement marqué, dans la pneumonie, dans la méningite cérébro-spinale, enfin dans les coliques hépatiques et néphrétiques, où ils amènent une réelle diminution de la douleur.

La technique est la même que celle des bains froids : il est indispensable de mettre un linge imbibé d'eau froide sur la tête du malade pour éviter la congestion du cerveau ; de plus, s'il s'agit d'un pneumonique, il est bon de maintenir le malade après le bain dans sa couverture de laine pendant au moins une heure, de façon à obtenir une sudation abondante.

D.— Bains médicamenteux.

Les bains médicamenteux sont de nature très variée : alcalins, arsenicaux, sulfureux, salés, savonneux, amidonnés, antiseptiques, sinapisés, etc.

Voici la manière de préparer un certain nombre d'entre eux, qui sont d'un usage courant les quantités indiquées sont celles qui conviennent pour une baignoire d'adulte.

Bain d'amidon.— Délayer 600 à 800 grammes d'amidon dans deux litres d'eau froide, que l'on ajoute au bain.

Bain alcalin.— Faire dissoudre dans le bain 250 à 300 grammes de cristaux de soude du commerce (carbonate de soude).

Bains savonneux.— Faire fondre un kilo de savon blanc de Marseille dans deux litres d'eau chaude que l'on ajoutera au bain.

Bain sinapisé.— Mettre dans un sac de toile 500 grammes de farine de moutarde, la faire tremper dans l'eau froide, puis l'exprimer dans le bain à travers la toile. Il est bon de recouvrir la baignoire d'un drap pour éviter au malade de respirer l'odeur irritante de la moutarde.

Bain salé— Faire dissoudre dans le bain chaud un kilo de sel de cuisine, 100 grammes de cristaux de soude de commerce et 250 grammes d'amidon.

ENVELOPPEMENTS FROIDS

Lorsqu'il est matériellement impossible de donner des bains froids, on peut recourir aux enveloppements froids.

Il faut disposer sur un lit, à proximité de celui du malade, une toile imperméable (ou une couverture de laine) pour éviter de mouiller le matelas ; sur cette toile imperméable on étale un drap de lit trempé dans de l'eau à 35° ou 40° et exprimé.

Le malade, complètement déshabillé est placé sur le drap, dont on le recouvre, sauf la tête, en rabattant un des côtés du drap, puis l'autre, et en repliant l'extrémité du drap sur les pieds.

Quand le drap est réchauffé, au bout de dix minutes environ, il faut le changer et le remplacer par un autre drap mouillé. On peut répéter ce changement trois et même quatre fois, et faire durer l'enveloppement une demi-heure et plus, suivant l'effet que l'on veut obtenir.

On termine par un enveloppement dans un drap sec et une couverture de laine, comme après le bain froid.

L'enveloppement froid a une action analogue à celle du bain froid, mais bien moins efficace ; on l'emploie dans les mêmes maladies : fièvres typhoïdes, etc.

LOTIONS

Elles consistent à passer rapidement sur la surface du corps une éponge ou une serviette éponge imbibée d'eau froide ou tiède.

Les lotions peuvent se faire au lit, dans les maladies fébriles, et remplacer à la rigueur les enveloppements froids.

Ordinairement, on ne les emploie que pour stimuler les fonctions de la peau et le système nerveux.

Le malade se place debout dans un tub ; l'éponge est plongée dans un récipient contenant de l'eau à la température voulue. Très rapidement on la promène de haut en bas, le long du corps, sur la face antérieure d'abord, plus sur les cotés, le dos et les membres. On répète cette manœuvre pendant deux ou trois

minutes, en trempant l'éponge dans le récipient plusieurs fois.

Terminer la lotion par une friction sèche, suivie ou non de friction à l'alcool.

AFFUSIONS FROIDES

L'affusion froide consiste à verser avec un arrosoir, sur le dos, puis sur la poitrine du malade, debout dans un tub, de l'eau froide, qui tombe doucement, sans produire de percussion véritable, pendant quatre à cinq minutes.

Le patient est ensuite enveloppé dans une couverture de laine, où il fera sa réaction.

Les affusions froides donnent des résultats médiocres dans les maladies fébriles ; c'est un moyen de fortune qui ne vaut pas, à beaucoup près, les bains.

Dr LE SOURD

(Extrait du cours de l'Institut catholique de Paris.)

UN CAISSON DE 45.000 TONNES

On a procédé, au Havre, à un lancement sans précédent. L'entreprise des travaux des ports a mis à l'eau le formidable caisson métallique qui doit supporter la cale de radoub prévue pour les transatlantiques.

Ce caisson a 345 mètres de longueur et 60 mètres de largeur. Son poids total, lest compris, est de 45,000 tonnes. Il a été amené au-dessus d'une fouille allant jusqu'à 20 mètres au-dessous du zéro des cartes marines. On construira à l'intérieur la forme de radoub pouvant recevoir des navires de 100,000 tonnes de déplacement, c'est-à-dire deux fois l'*Imperator*. Ces travaux coûteront 110 millions de francs.

Le doyen des arbres

Le plus ancien arbre connu du monde se trouve dans l'île de Cos. C'est le platane sous lequel Hippocrate instruisait ses disciples. Il n'a pas moins de 2,500 ans d'âge. Son tronc a trente pieds de tour. Il a des feuilles chaque printemps.



LES COMMUNIANTES -- *Tableau de M. Paul Thomas*

Coin de l'Ouvrier

Mémento de la tempérance

BIENFAIT DE LA PROHIBITION

VOICI quelques constatations que l'on a pu faire depuis que la Prohibition est en vigueur aux Etats-Unis

La maison de correction d'Ipswich, Mass., abandonnée, est devenue une fabrique de chaussures.

L'hôpital de Boston a vu se réduire de 75 pour cent le nombre des cas graves d'alcoolisme.

La Caisse d'Épargne de Cleveland, sise à Minneapolis, a encaissé, pour les 6 premiers mois de 1918, 5,375,000 dollars,— de 1919, \$8,164,000,— de 1920, \$9,534,000.

Le Dépôt de mendicité de Minneapolis a vu se réduire le chiffre de ses pensionnaires de 1707 à 634 et il a réduit de moitié ses dépenses. Le nombre de ses buveurs a diminué de 998 en 1919 à 304 en 1920. Les cas de vagabondage ont baissé de 279 à 121.

Les revenus communaux s'accroissent à Boston et à San-Francisco malgré la disparition des taxes sur les boissons.

Le Dépôt de Mendicité de Cincinnati a fermé ses portes. Au temps des buvettes il comptait 600 clients.

La maison de correction de Peoria, Illinois, a fait de même.

Les hospices de l'Ohio se dépeuplent : le chiffre des pensionnaires décroît de 464, en 1915, à 212, en 1920, à l'hospice Franklin.

Dans le comté de Lucas, le chiffre descend de 1,240 à 350 ; dans celui de Hamilton, de 258 à 160.

A Currency, 880,949 nouveaux comptes ont été ouverts à la caisse d'Épargne.

La Brasserie de l'Aigle, à Providence, occupait 35 hommes. Elle a loué son usine à une fabrique de glucose qui occupera plusieurs centaines de travailleurs.

A Baltimore, la brasserie Bayview est devenu un grand parc pour les jeux. L'ancienne brasserie monumentale s'est transformée en une immense fabrique de conserves de porc ; on y emploie de 5 à 600 travailleurs, et l'on espère un revenu de 20 millions de dollars.

La consommation du lait a pris un prodigieux essor. Le lait est pris au verre, chaud ou froid. A Worcester, une boutique de la grande rue a ouvert une bar de lait plus populaire que ne le furent jamais les anciennes buvettes. Tous les anciens parasites de buvettes, ceux qu'on appelait des "mouches de buvettes", sont devenus des buveurs de lait, au grand profit de leur santé. Une boutique en vend de 80 à 120 gallons par jour, à un sou le verre. (Le gallon contient approximativement quatre litres.) Beaucoup de patrons d'usines ont maintenant mis le lait à la disposition des travailleurs et s'en trouvent bien.

Comme corollaire, il se fait une grosse consommation de beurre.

L'Hôpital Général de Philadelphie a été dépeuplé par la Prohibition. En 1917, 1,470 alcooliques traités ; en 1918, 1,184 ; en 1919 après 6 mois de prohibition locale, 276.

L'ancienne brasserie de Capitole, à Washington, occupait 50 hommes. Elle fabrique maintenant 800 mille gallons de crème glacée et occupe 150 hommes. Elle faisait 65,000 barils de bière. Elle manufacture maintenant un quart de toute la crème glacée consommée à Washington.

A Kansas City, diminution de 90 pour cent des cas d'alcoolisme dans les hôpitaux.

A Columbus, les arrestations pour toutes causes sont tombées de 11,357, en 1919, à 5,601, en 1920 ; 9 meurtriers au lieu de 21 ; 379 cas d'ivresse au lieu de 2,806.

Le revenu fédéral de l'État du Massachusetts s'est accru de 5,875,000 dollars, du fait du sucre à confire, des boissons douces, des entrées dans les théâtres et des transports. Cela fait plus que compenser les 5,568,000 dollars que rapportaient les liqueurs. Les recettes de

l'impôt accusent une augmentation de 8 millions de dollars.

A Pittsburg, la cité du fer, le nombre des arrestations a décré de 64,944 à 20,014, le chiffre des arrestations pour cause d'ivrognerie descendant de 24,146 à 5,339. Le nombre des crimes capitaux a baissé de 30 pour cent.

Quand un arbre porte de bons fruits, on l'appelle un bon arbre. Quand une loi, en dépit de tout ce qu'ont tenté les partisans de l'alcool pour en faire échouer la mise en vigueur, arrive néanmoins à produire d'aussi bons résultats, elle ne doit pas être aussi inopportune qu'on l'entend dire parfois : le bien commun demande donc qu'elle soit observée et respectée.

Tout doucement

Sa mère était veuve. Mais lui, c'était un brave gars aux muscles de fer, dont le métier apportait le bonheur au logis, en y chassant toute crainte du lendemain.

Un jour, il crut comprendre que le cœur de l'homme avait besoin d'autres affections que celles de sa mère. C'était précisément en ces mois d'été, où l'on chantait un peu partout, dans les ateliers et dans les salons, cette création qui eut une popularité si grande : " Tout doucement ".

Le jeune homme ressentit une émotion profonde, à l'audition de ces mots si tendres, sur un air approprié. Et il remarqua soudain sa jolie voisine, dont la voix claire et pure venait jusqu'à son oreille, comme une caresse d'oiseau.

L'ouvrier rêva. Il rêva d'avenir souriant, de femme chérie et d'enfants blonds. Lui, dont toute la vie n'était qu'un acte de piété filiale, il rêva d'autres respects, d'autres dévouements. Et ce fut sa prière du soir, à laquelle il oublia pour la première fois de mêler le nom de sa mère.

Elle, la pauv'vieille, priait à sa fenêtre, pour que son fils ne lui soit jamais enlevé. Et la caresse de son gros chapelet, sur la brique chaude semblait à son enfant qui l'entendait, une ardente protestation contre ses rêves nouveaux...

Pourtant, l'idylle suivit son cours. Et le jeune homme chantait maintenant chaque soir, " maladroit et timide ", pendant qu'il se

faisait devant le miroir un nœud de cravate impeccable. Et sa voix mâle et superbe traversait les saules qui cachaient sa fenêtre, pour aller chez Marguerite, charmer celle qui soignait sa toilette pour lui plaire. Enfin, la grande voix des cloches appelait au mois de Marie ces deux amoureux, dont le cœur était pur comme une âme d'enfants.

Un jour à sa mère il parla de mariage... La pauvre femme montra de la gaieté : les mères ont parfois de ces héroïsmes. Et elle admirait encore son fils, lorsqu'il chantait à plein cœur les quelques mots qui résumaient tout son bonheur :

" Tout doucement, on fonde une famille."

Et de l'amour c'est la bonne chanson.

Personne ne pensait qu'en fondant une famille, il en détruisait une autre : la pauvre maman sait si bien le tour de s'effacer !

Et les promeneurs du soir qui passaient par là, croyant se trouver près du bonheur, marchaient doucement, pour en recueillir quelques bribes, dans les plis de leur manteau...

Leurs épousailles furent gaies comme un mariage d'hirondelles. La mère s'en alla soigner un oncle malade... et de l'amour ce fut la bonne chanson...

Les petits sont venus, apportant une joie folle, dans ce nid de mésanges. Et le jeune père se reposait des longs travaux du jour, en fredonnant à son pt'it gars des passages du " Tout doucement " qui l'avait tant impressionné, jadis :

" Tout doucement, maladroit et timide.

" Monsieur Bébé tente ses premiers pas.

Mais hier à sa porte, j'ai vu un crêpe blanc. Et aujourd'hui, dans le cimetière il a pleuré comme un fou, en jetant une poignée de sable sur le cercueil immaculé. Pauvre petit-père ! La chanson n'avait pas prévu cet événement.

Pendant que les cloches pleuraient pour cet enfant, dont elles venaient à peine de chanter le baptême, je me suis rappelé l'idylle que je vous ai racontée. J'ai compris que la souffrance réussit toujours à se frayer un passage jusqu'au cœur humain.

Et c'est ainsi, au milieu des sourires et des larmes, qu'on marche dans la vie, tout doucement...

Avril 1921.

JEAN DES BLÉS.

Lampes à arc rotatif pour projecteurs

LES LAMPES à arc, telles qu'on les construit habituellement, ont leur deux électrodes constituées par des crayons de charbon. L'électrode positive s'use plus vite que l'autre, et le cratère qui s'y forme se déplace constamment. Ce fait présente un inconvénient sérieux quand on utilise l'arc électrique comme source de lumière dans les projecteurs, puisqu'ils exigent un réglage constant, soit à la main, soit automatique pour ramener le point lumineux au centre du système optique, miroir ou lentilles. De plus, la présence de l'électrode négative produit une occultation de la lumière, qui se traduit par un rendement défectueux. Enfin, l'arc ne constitue pas une source de lumière suffisamment ponctuelle ; l'électrode négative, qui est portée à une température très inférieure à celle du cratère positif, n'en émet pas moins des radiations lumineuses. Nous nous trouvons donc en présence de deux foyers lumineux : le cratère positif très puissant, l'électrode négative plus faible, qui sont éloignés l'un de l'autre par la longueur de l'arc, et, par suite, ne peuvent être à la fois au centre optique. En admettant qu'on obtienne un réglage parfait pour lequel le cratère positif se trouvera au foyer du système optique, l'autre électrode ne pourra s'y trouver en même temps, et les radiations qui s'en échappent viendront diminuer d'autant la puissance lumineuse du cratère.

C'est pour remédier à ces inconvénients qu'un inventeur, M. Garbarini, a construit, avec l'aide de la Direction des Inventions, une lampe à arc d'un système absolument nouveau qui réalise pratiquement la source de lumière ponctuelle tant cherchée, et qui a donné les meilleurs résultats dans les projecteurs. Nous la décrivons d'après le *Bulletin officiel des recherches scientifiques* (janvier 1920).

LE SYSTÈME GARBARINI

La nouvelle lampe à arc se compose :

1° D'une électrode positive, constituée par un charbon bon conducteur de l'électricité. Il est placé horizontalement, et un régulateur

automatique le fait avancer proportionnellement à l'usure. C'est lui qui constitue le centre lumineux, d'ailleurs très petit, car le crayon a la grosseur d'un crayon ordinaire ;

2° D'une électrode négative, à arête vive de forme annulaire, et placée verticalement. Elle est en fer, ne s'use pas, et un système de refroidissement par circulation d'eau l'empêche de s'échauffer pour éviter qu'elle émette des radiations lumineuses.

Quand on établit le courant, l'arc se forme entre l'extrémité du crayon positif et l'arête de l'électrode négative annulaire, mais il n'est pas fixe ; il oscille d'un point à l'autre de l'arête. Comme il était impossible d'empêcher cette oscillation, l'inventeur a eu l'idée de la rendre régulière en plaçant un solénoïde autour de l'électrode négative.

Il se crée ainsi un champ magnétique ayant pour axe le charbon central ; l'arc compris se trouvant dans ce champ magnétique est obligé de tourner autour de l'arête de l'électrode négative. La rotation étant rapide (elle varie de 500 à 3.000 tours par minute), il est impossible de distinguer ce mouvement à l'œil, qui ne voit qu'un point incandescent entouré d'une gaine légèrement bleutée. D'autre part, cette rotation a pour effet de rendre complètement et uniformément incandescente l'extrémité de l'électrode. L'arc ayant une longueur constante, l'intensité reste elle-même constante, ce qui donne à la lumière obtenue une fixité incomparable.

Comme on le voit, l'inventeur a réalisé d'un coup les avantages suivants :

Un seul point lumineux, d'éclat très grand ;

Utilisation intégrale de la lumière produite, sans occultation ;

Maintien automatique du point incandescent au centre du système optique, sans aucune surveillance ;

Possibilité de rapprocher le point lumineux du système optique, par suite d'employer des miroirs ou lentilles à court foyer.

Les essais qui ont été exécutés ont tous montré la supériorité de la lampe à arc Garbarini sur les autres modèles. La Direction des Inventions, en 1917, a comparé un projecteur avec un arc ordinaire au même projecteur avec arc Garbarini : la lumière de chacun d'eux était dirigée sur un point situé à un kilomètre de distance où se faisaient des mesures photo-

métriques précises. Avec une intensité de courant un peu moindre (40 ampères contre 43), l'arc Garbarini a donné une intensité lumineuse de 60 pour 100 supérieure à celle de l'arc ordinaire.

Des expériences ont été effectuées en mer, en 1918. De jour, pour les signaux, alors qu'un projecteur ordinaire donnait une portée de 12,000 mètres (30 ampères), le projecteur Garbarini de 25 ampères donna 26,500 mètres, soit la limite de la portée géographique.

Le résultat de ces expériences fut de faire adopter la nouvelle lampe à arc rotatif pour tous les projecteurs de l'armée navale.

L'invention avait surtout pour but une utilisation militaire : on a créé des projecteurs pour l'armée de terre, pour les torpilleurs, pour les sous-marins. Mais elle est aussi capable de rendre de grands services pour la projection ordinaire, dans les laboratoires, etc. L'auteur continue ses recherches. Il termine la mise au point d'un dispositif d'arc rotatif en vase clos, jaillissant entre des électrodes de tungstène. Dès maintenant, on sait que ce modèle aura de nouveaux avantages : le refroidissement se fera sans circulation d'eau ; on n'aura plus à

s'inquiéter de l'électrode positive qui ne s'usera pas, par suite n'aura pas à être remplacée et n'exigera pas de dispositif de régulateur. L'arc en vase clos, grâce à ces simplifications, trouvera de nombreux débouchés, puisqu'il pourra être manié par des opérateurs sans connaissances spéciales.

H. C.

Sainte Jeanne d'Arc et les protestants d'Angleterre

L'évêque et le chapitre anglican de la cathédrale de Winchester viennent de faire commencer les travaux d'un monument à sainte Jeanne d'Arc. Dans la pensée des promoteurs de cette manifestation, c'est à la fois un acte de réparation et un témoignage de l'Union entre la France et l'Angleterre pour "admirer et témoigner de la piété envers la sainte qui jadis fut à la tête des armées d'une loyale ennemie, aujourd'hui l'héroïque et fidèle alliée de la Grande-Bretagne."



LOIN DU MONDE

Science Ménagère

Art culinaire

POT-AU-FEU.— BOUILLON OU CONSOMMÉ.—
SOUPE ET POTAGE

Il eut été préférable et plus méthodique d'étudier chacun des aliments déjà vus d'après leur degré maximum de nutrition, ou encore suivant le rang qu'ils occupent dans l'alimentation, par le fait d'être nécessaires au menu de chaque repas. Mais comme nous n'avons nullement l'intention de parler de tous les aliments, mais de quelques-uns seulement, nous avons négligé de suivre cet ordre.

Le sous-titre nous dit que nous parlerons du traditionnel pot-au-feu qui quoique prosaïque dans sa confection, a cependant prêté inspiration à plus d'un poète. Il constitue un mets... national, pourrait-on dire et la ménagère qui ignore les données élémentaires qui le concerne (y en a-t-il une?) n'est pas une ménagère accomplie.

Le pot-au-feu forme une nourriture saine, digestive et substantielle. La première condition pour l'obtention d'un excellent pot-au-feu, est le choix d'un bon morceau de viande, car cette viande se présente sur la table le midi. Les morceaux employés sont : l'épaule, les plates-côtes, le faux-filet.

Avant de mettre la viande au feu, il faut, cela va sans dire, la laver, puis la gratter et la brider. Le mode de préparation n'est pas très compliqué, le voici énoncé en quelques mots : mettre sur le feu une marmite assez profonde remplie d'eau à la moitié ; lorsque cette eau bout, ajouter le morceau de bœuf. Pour la grosseur du morceau on se base sur le nombre de pintes de liquide qu'on désire obtenir, le pot-au-feu terminé ; ce qui exige la quantité d'eau double en la mettant au feu. Les légumes qui entrent dans la composition du pot-au-feu sont : carottes, navets, poireaux, panais,

oignons, céleri, choux. Ces légumes à l'exception du chou qui s'ajoute plus tard devront être ajoutés à l'eau que 15 à 20 minutes après l'ébullition.

Il ne faut pas oublier que le chou doit être plongé à l'eau bouillante avant d'être mis dans le pot-au-feu, afin d'éviter l'odeur de souffre qu'il répand sans cette précaution. Deux heures suffisent au chou pour cuire. Le temps employé pour la cuisson du pot-au-feu lui-même est de 4 à 5 heures.

Une note importante est qu'il faut mettre la viande dans l'eau en ébullition ainsi elle se contracte immédiatement et les sucs ne peuvent s'en dégager. Le sel s'ajoute lorsque la viande a bouilli.

Si l'on veut obtenir un potage plus nutritif, deux heures avant la parfaite cuisson, on ajoute soit du riz, du vermicelle ou de l'orge. Pour avoir du bouillon clair il faut laisser la vapeur s'échapper pendant la cuisson.

Avec les dessertes de la viande des pots-au-feu, on fait des hachis, fricassées, plats économiques.

Bouillon ou consommé : C'est une viande extrêmement cuite dont les parties solubles se sont dissoutes dans l'eau qui l'a bouillie et c'est le liquide restant qui forme le bouillon proprement dit, va sans dire.

Pour obtenir un bon bouillon, il faut veiller à ne pas entraver le pouvoir dissolvant de l'eau. La viande imprégnée d'albumine soluble dans l'eau froide verra celle-ci se coaguler à l'eau bouillante et y gardera son jus, ainsi les substances savoureuses étant retenues dans la viande le bouillon sera défectueux et manquera de valeur nutritive.

La viande sera donc mise à l'eau froide et la température devra s'élever, avec lenteur pour laisser le temps à l'albumine et aux substances solubles de se dissoudre.

Les morceaux de viande employés pour le bouillon sont ceux de 3ème et de 4ème caté-

gorie : jarret, gigot, flanchet. On peut ajouter des débris de volaille, des os à la moelle, gésiers, parures de viande. Une viande très fraîche seule donne un bon bouillon, l'arôme qui s'en exhale se communique avec une extrême rapidité. Après l'avoir lavée, on la place dans une marmite assez profonde. On ajoute environ 1 pinte d'eau froide par livre de viande pour obtenir le bouillon et deux pintes pour le consommé. Dès que le liquide est chaud, il faut éviter de le faire bouillir à gros bouillons car l'osmazône, substance très volatile à laquelle le bouillon doit son arôme, se dissipe promptement à l'ébullition. Il faut donc laisser mijoter simplement.

Pour obtenir un bouillon clair, il est nécessaire de l'écumer plusieurs fois, à cet effet on le recume de temps en temps avec l'écumoir, en soulevant la viande pour faire monter l'écume. Toutefois, l'écume n'est pas mauvaise et si on l'enlève c'est question d'aspect seulement.

On ajoute les légumes lorsque le liquide ne donne plus d'écume. Ces légumes sont : céleri, poireau, etc., comme pour le pot-au-feu ; on pique en plus de 2 ou 3 clous de girofle selon le goût. Après la mise de ces derniers on diminue le feu on couvre la marmite en ménageant une ouverture pour laisser s'échapper la vapeur et empêcher le bouillon de cuire trop fort.

Il faut au moins 3 heures de cuisson pour le bouillon à partir du moment où l'ébullition a repris après la mise des légumes.

Pour la durée du bouillon consommé, on donne jusqu'à 10 heures.

Le bouillon ou le consommé étant cuit à point, on enlève la viande, les légumes on le dégraisse et on le passe au tamis. On le garde dans un lieu frais.

On se sert du bouillon ou des consommés pour les soupes, potages, pour relever la saveur des restes.

Le bouillon a une valeur alimentaire réelle, il est le digestif par excellence et compte tout à la fois pour un aliment et un médicament ; son action stimulante est utile pour l'estomac faible par suite de maladie, fatigue ou vieillesse.

Soupe et potage : Quelle différence existe-t-il entre les deux ? Auguste Colombié, fondateur de l'Académie de cuisine à Paris va nous le dire ; Il définit le potage un mets assez compliqué, renfermant plusieurs éléments qui, y ayant

été cuits séparément, sont réunis après diverses manipulations pour constituer un coulis. La soupe est par sa composition un potage plus simple formé d'un ou de plusieurs légumes et d'un corps gras telles : la soupe aux choux, aux haricots, etc. Le mot potage s'applique encore au bouillon dans lequel entrent des pâtes d'Italie, du vermicelle, du tapioca, etc.

Le potage se classe en deux catégories : ceux gras à base de bouillon de viande et ceux maigres ayant pour base soit du bouillon de poisson et légumes, lait ou eau.

Voici quelques remarques les concernant : 1° Une soupe ou un potage est à point quand tous les ingrédients qui le composent sont liés et ne surnagent pas.

2° On passe souvent les potages, pour cela on les verse dans une passoire placée au-dessus d'une autre marmite, puis on écrase avec le pilon.

3° Tous les potages peuvent se faire avec des bouillons. On peut également les lier avec un jaune d'œuf délayé avec un peu de crème ou de lait frais, cette addition rend le potage plus fin, plus nourrissant.

Le principe fondamental est le même pour la soupe que pour les potages : enrichir l'eau de l'arôme, de la saveur et des propriétés dont sont doués les éléments qui les composent. Au point de vue nutritif, ils ont une valeur incontestable et fournissent chacun un aliment à bien dire presque complet.

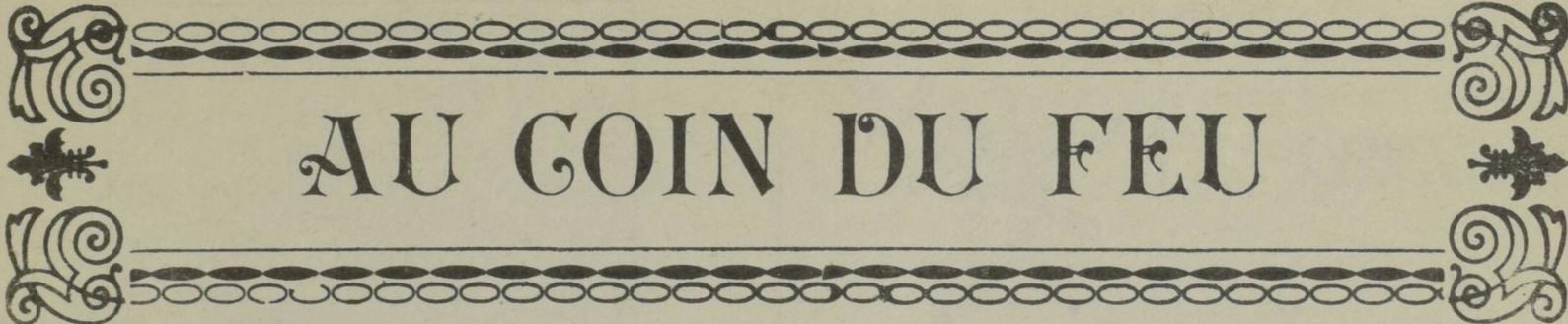
“ MARIE ROLLET ”.

Le décolletage interdit

Le gouvernement de la République Argentine, pays catholique, vient de prohiber les décolletés et les modes immodestes.

Les autorités ecclésiastiques ont en même temps fait afficher dans toutes les églises l'avis sévères mais bien juste que voici :

“ Après le 27 mars, aucun prêtre, pour aucune raison, n'aura la permission de donner la communion à une femme mariée, à une jeune fille ou à une enfant qui s'approchera de la table sainte sans avoir la poitrine, les bras et les épaules couverts avec un habit non transparent ”.



AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS D'AVRIL

DEVINETTES

1°.— La pêche.

2°.— Les mains de papier.

CHARADE

Or — âge — orage.

ANAGRAMME

Métropolitain

REBUS NO 15

Mot à mot : 1 --- a — mi — ver — i — table
--- haie — t'1 bien fait — dé scie eu.

Un ami véritable est un bienfait des cieux.

Ont trouvé toutes les solutions :

Melles Marie-Jeanne Grisé, St-Césaire ; Rosia Chapdelaine, 15, Moon, Southbridge, Mass. ; Fernande Pagé, Lotbinière ; Andrée Denault, 6, rue Jeanne d'Arc, Québec ; Catherine Pépin, Académie St-Sacrement, 5e avenue, Parc

Dominion, Lachine ; Laura Lafrance et Marie Mainville, Académie Saint-Henri, 65, rue du Collège, Montréal ; Le Pensionnat du Bon-Pasteur, St-Hubert, Chambly ; Mme L.-J. Châtelain, 22 Carré Anglesie, Ottawa ; Melle Hilda Martineau, Congrégation Notre-Dame, Terrebonne ; MM. P. Caron, Division des Abeilles, Ferme expérimentale, Ottawa ; Jean-Paul Riopelle, 2635, Ontario est, Montréal ; Adrien Dupuy, 742, 4ième Avenue, Maisonneuve ; Pierre Piché, Terrebonne ; J.-E. Monette, St-Philippe, Laprairie ; Henri Lemieux, 546, King Edward, Ottawa ; Paul-Émile Ledoux, Acton-Vale ; Chas Sala, N. D. de Lourdes, Man ; Marius Lachaine, 40, Bethany, Ottawa ; J.-M. Renaud, Marcelin, Sask ; Armand Roberge, 33, rue Wolfe, Lévis.

Ont envoyé des réponses incomplètes :

Melle Bertha Dupont, 77, rue Laval, Hull ; M. Pierre Bazin, Notre-Dame de Lourdes, Man. M. Antoni Joly, " Sacré-Cœur " St-Hyacinthe ; M. J.-L. Bérubé, 139, rue Notre-Dame, Hull ; Mme A. Lemay, 198, 3e Ave, Viauville, Montréal.

Le sort a favorisé M. Jean-Paul Riopelle, et Mme L.-J. Châtelain.

CONCOURS No 21

DEVINETTES

1°.— Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil ?

2°.— Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre ?

3°.— Un pied de ma longueur

Est juste la mesure

Il l'est de ma largeur

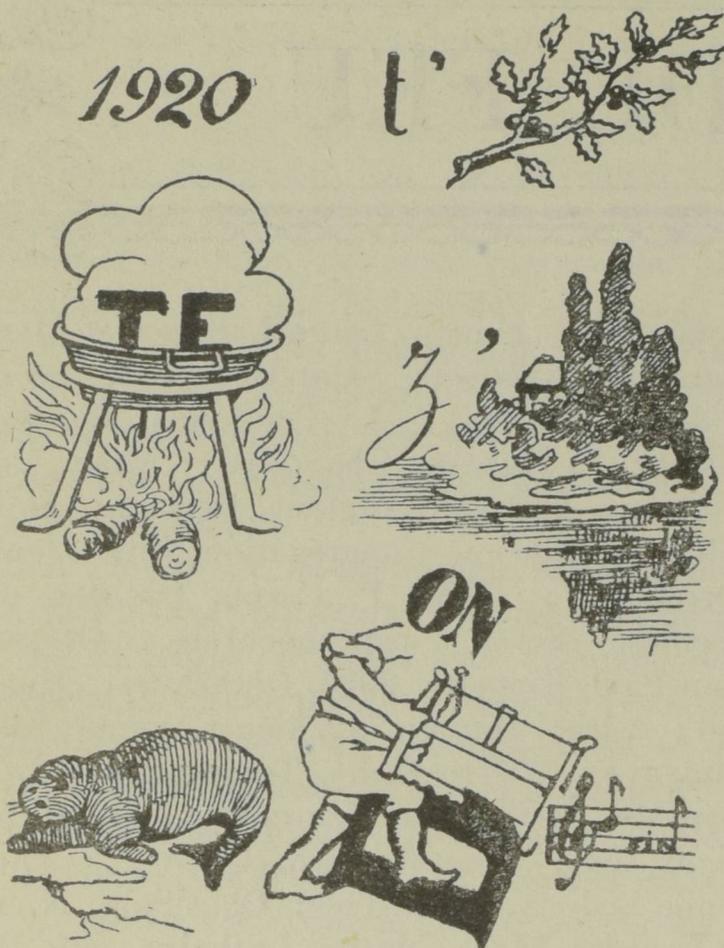
Et pourtant du carré je n'ai pas la

[figure.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

Prouvez que 13 est contenu 6 fois en 12.

RÉBUS NO 16



LES SOVIETS ET LES OUVRIERS

Le gouvernement bolcheviste vient d'élaborer un règlement qui énumère les moyens de lutte contre les grèves ouvrières dans la république soviétiste.

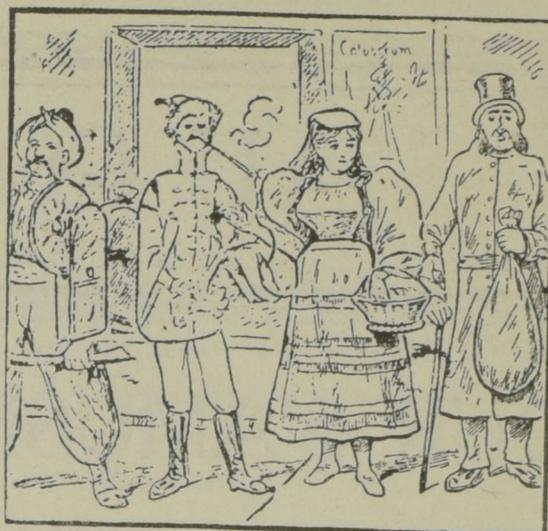
En premier lieu, les grévistes sont privés de la portion de pain et des autres aliments. S'ils persistent, ils s'exposent à être envoyés aux travaux forcés durant deux mois et sont passibles des peines établies par le Code militaire.

Les autorités bolchevistes ont également le droit d'envoyer les grévistes aux "camps de concentration", les ouvriers en grève étant considérés comme des éléments dangereux pour le régime soviétiste.

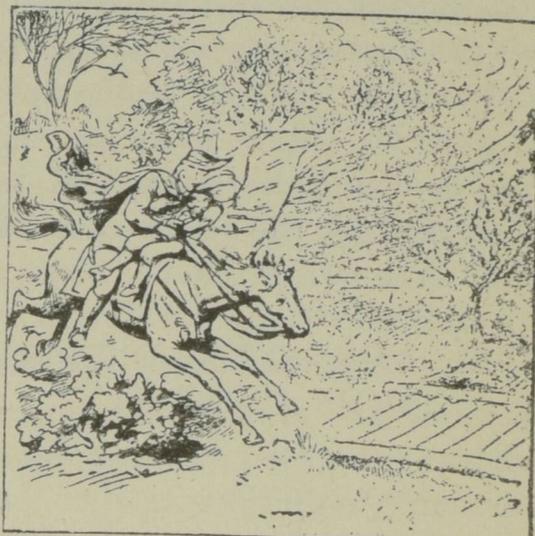
D'après le journal *Ekonomitcheskaya Jizn*, Pétrograd ne compte plus que 102,000 ouvriers. Il y en avait 140,000 en 1918.

A Moscou, le nombre des ouvriers a encore diminué : 155,000 en 1918, 89,000 en 1920.

Les soviets nous indiquent le bon procédé contre les grévistes et gréviculteurs qui menacent l'ordre social. De la poigne surtout à l'égard des meneurs.



Ces voyageurs attendent une voiture alors qu'il y en a une devant eux, avec son cocher.



Cherchez le roi dont le cavalier ravit l'enfant ?

LES COMPLIMENTS

— Une dame, maman, quand j'ai passé près
[d'elle,
A dit que j'étais belle.
— L'es-tu ?
— Non, mère !
Eh bien ! c'était un compliment.
— Qu'est-ce qu'un compliment ?
— Un éloge qui ment,
Un brin de vrai parfois, mais un brin qui
[allonge ;
Un fruit confit dans du pavot
Pour exalter d'abord, puis endormir le sot.
— Pourquoi ne dit-on pas alors
[complimensonge ?
— Ma foi ! je ne sais pas, car c'est
[vraiment le mot."'

LOUIS RATISBONNE

Le capitaine Robert

Robert gardait la maison à cause d'un rhume et il regardait défilé un régiment. Les officiers portaient de brillants uniformes dont les boutons étincelaient au soleil et les soldats marchaient au pas dans un ordre merveilleux.

Robert les suivit des yeux jusqu'à ce que le dernier uniforme eut disparu au tournant de la rue, puis il se retourna avec un soupir, et regardant sa mère qui mettait des gâteaux au four il lui dit tristement :

—“ Je voudrais être soldat ”.

—“ Vraiment ” ? répondit-elle.

—“ Et pourquoi pas ? ” Robert tout étonné la regarda un instant.

—“ Tu pourrais l'être dès maintenant si tu le voulais. ”

—Je serais soldat maintenant ? N'est-ce pas ce que vous avez dit ? Mais comment le pourrais-je ?”

—“ Très facilement, du moins si tu le veux pour de bon. La vie d'un soldat n'est jamais aisée, tu dois le savoir. ”

—“ Mais maman je ne sais pas ce que tu veux dire ” reprit Robert.

—“ Vraiment ? Tu n'as pourtant pas oublié ce que nous avons lu dernièrement ? Celui qui sait vaincre son caractère est plus grand que celui qui prend une ville. Il faut lutter comme un vrai soldat pour commander à ses défauts. ”

—“ Mais maman, ” reprit-il encore “ ce n'était pas cela que je voulais dire ; j'aimerais à être un vrai capitaine et à avoir des soldats sous mes ordres. ”

—“ Rien n'est plus facile, ” dit sa mère d'un air satisfait : “ Tu as dix doigts, deux yeux, deux oreilles, et cette ennuyeuse langue qui ne veut jamais obéir. J'imagine que voilà assez de soldats à conduire ; je plaindrais le capitaine qui en aurait d'aussi indociles. ”

Robert se mit à rire. Il était trop habitué à causer avec sa mère pour ne pas la comprendre : pourtant c'était une façon nouvelle d'envisager la chose. Il demeura longtemps à y songer, et finalement il promit de discipliner ses soldats. Il se demanda alors quels ordres il allait leur donner.

Pauvre garçon ! la réponse arriva bien vite.

Il s'aperçut, en entrant dans sa chambre que sa petite sœur Marie y était passé avant lui. Ses

livres d'étrennes, son magnifique album de timbres gisaient sur le plancher ; quelques-unes des plus jolies images étaient déchirées en morceaux, et l'album de photographies s'étalait sur le canapé. De petits doigts gluants avaient tellement caressé le portrait de maman qu'il était complètement perdu et la page où se trouvait celui de papa était tout à fait arrachée.

Oh ! que le capitaine Robert fut fâché ! Il eut envie de courir après sa petite sœur et de taper sur ses vilains doigts ; elle allait avoir deux ans, elle savait très bien ce qu'elle faisait. Il eut envie d'aller trouver sa mère, le visage tout enflammé et la voix tremblante pour lui conter l'histoire et la prier de punir Marie. Il eut envie de cacher sa tête dans les coussins du canapé et de crier de toutes ses forces. Pourquoi ne fit-il rien de tout cela ? Parce qu'il se rappella juste à temps qu'il était capitaine et que ses soldats devaient lui obéir.

“ Arrêtez ” commanda-t-il à ses pieds, qui allaient l'emporter à toute vitesse, et ils obéirent à l'instant. “ Halte ”, dit-il à ses larmes qui commençaient à couler le long de ses joues ; et elles se séchèrent à l'instant même, à l'exception d'une toute petite, qui roula jusqu'au bout de son nez et fut à l'instant essuyée et rayée de l'existence.

Enfin notre garçon prouva, cette fois, du moins qu'il était vaillant capitaine. Il ordonna même à ses pieds de le conduire au haut de l'escalier à la rencontre de sa petite sœur, et lui offrant une pomme d'api, il commanda même à ses bras d'entourer tendrement la fillette, ce qu'il fit à l'instant même.

Maman découvrit toute l'affaire comme le font toujours les mamans. Et lorsque papa rentra le soir, que fit-il ? Il s'inclina profondément et dit :

“ Capitaine Robert, je suis fier de vous saluer, je sais que vous avez livré une bataille aujourd'hui et que vous avez été vainqueur. ”

ROSA

Pose

Aujourd'hui tout le monde pose.

L'homme propose, la femme dispose, l'industrie expose, le gouvernement impose, les consciences composent, les grands hommes reposent.

A DIRE

Ses cheveux blancs

Quand je vois une tête blanche,
 Songeuse, j'incline le front.
 Je crois voir la mort qui se penche
 Pour souffler dans cette toison,
 Cette neige qu'apporte l'âge
 Qui marque l'hiver des humains
 De la tombe c'est le présage,
 C'est le déclin.

Cette couronne immaculée
 Qui ceint le front las et rendu
 C'est aussi la joie envolée,
 Les rêves morts, l'amour perdu.
 C'est la douleur de redescendre
 Ces grands sommets teintés de bleu.
 C'est la poussière, c'est la cendre,
 Après le feu.

Les cheveux blancs c'est la souffrance,
 Qui s'attache à tout souvenir.
 C'est la ruine de l'espérance,
 C'est le passé sans l'avenir,
 C'est l'écart, c'est la solitude.
 Que ne réchauffe aucun rayon.
 C'est l'angoissante certitude
 De l'abandon.

Les cheveux blancs, mais c'est encore
 Le regret du mal accompli.
 C'est le souvenir qui déplore
 Ce que veut recéler l'oubli.
 C'est l'amertume douloureuse
 De savoir que sur son cercueil,
 Seule, la croix, pierre anguleuse,
 Prendra le deuil.

Comme c'est triste la vieillesse !
 Comme c'est lourd des cheveux blancs !
 Jeunes, gardez votre jeunesse,
 Restez petits, petits enfants.
 Moi, je voudrais qu'un bon génie
 Vint prolonger mes dix-neuf ans.
 Ciel, préservez-moi, je vous en prie,
 Des cheveux blancs !

MILLICENT

Idéal

Aller droit son chemin en faisant son devoir,
 Mais seule et le front haut, le cœur fort,
 [l'âme altière,
 Ivre d'indépendance et prête à recevoir
 Tous les coups du destin d'une façon guerrière

Aimer le beau, le bien, prendre de la valeur
 A lutter contre soi et gagner la bataille
 Garder jalousement les trésors de son cœur,
 Et non les gaspiller en de grands feux de paille.

Travailler sans relâche, un peu plus chaque
 [jour,
 Pour que l'ennui s'éloigne et pour que
 [s'adoucisse

L'amertume de vivre. Et si le cœur est lourd
 A se briser, chanter, pour cacher son supplice.
 Car souffrir est sacré et des yeux indiscrets
 Ne doivent point du cœur lire l'intime page,
 Et puis garder son mal sans se plaindre jamais,
 C'est mesurer son âme et former son courage.

Mourir par un beau soir, l'âme et le cœur ravis,
 Sans remords sans douleur, partir pour l'autre
 [monde
 En disant simplement : " A bientôt mes amis,
 Comme il fait bon mourir en cette paix
 [profonde !"

MILLICENT

Québec, 4 juin 1920.

A six pieds

Un médecin et un juge discutaient sur la gravité et l'importance de leurs fonctions.

— Ce qu'il a de terrible pour les pauvres diables, accusés devant vous, disait le médecin, c'est que les erreurs des juges se balancent à six pieds en l'air.

— Ne soyez pas trop fier, riposta le juge, parce que les erreurs des médecins se cachent à six pieds sous terre.